RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Chronologie
Antiquité grecque,
Antiquité romaine,
époque contemporaine

Sujets et thèmes
Architecture, bâtiment,
structure agraire

Mobilier
Céramique, verre,
métal, faune, monnaie

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Marseille, 2e arr., 15 rue Fauchier, 55-57 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu

Ce diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie en prévision de l'aménagement de l'îlot Montolieu. Située sur les parcelles cadastrales n°27 à 29, 33 à 39, 44 à 52 et 250, entre la rue Fauchier au nord, la rue Montolieu au sud et la rue du Bon Pasteur à l'est, l'emprise s'étend sur 6960 m² réduite à 3960 m² en raison de pollution des sols.

L'opération a fait l'objet d'un pré-terrassement au cours de la semaine du 2 au 6 décembre 2024. La phase de terrain s'est déroulée du 9 au 17 décembre 2024 et la phase de post-fouille s'est déroulée du 18 décembre 2024 au 24 janvier 2025.

Des traces agraires et un bâtiment romain ont été détectés dans cette zone hors les murs, peu explorée par l'archéologie, mais que l'on sait discrètement fréquentée depuis la plus haute Antiquité.

Les traces agraires, que la céramique permet de dater au mieux autour du changement d'ère, confirment l'existence de zones cultivées aux portes de la ville antique.

Le bâtiment, dont nous n'avons retrouvé durant ce diagnostic que les tranchées de fondation et les restes de l'épierrement des murs, conforte quant à lui la vision d'une urbanisation plus importante que nos connaissances le laissent supposer. La céramique retrouvée dans l'épierrement des murs donne un *terminus* autour du VII[e] s. ap. J.-C., ce qui implique que le bâtiment a existé entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, sans plus de précision. Les deux murs mis au jour pourraient appartenir à un habitat rural ou à une exploitation agricole, bien que les preuves soient limitées.

Datant du tout début de la période industrielle, les vestiges d'une fabrique de soude sont très bien documentés en archives grâce au cadastre napoléonien et aux documents hypothécaires.

Inrap
Midi-Méditerranée,
561, rue Étienne Lenoir, Km Delta
30 900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07
midimed@inrap.fr

www.inrap.fr

Inrap

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Marseille, 2e arr., 15 rue Fauchier, 55-57 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu

Rapport de diagnostic

Nicolas Weydert *et al.*

Rapport de diagnostic

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Marseille, 2e arr., 15 rue Fauchier, 55-57 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu



par
Nicolas Weydert
Hugo Guilbert-Hieulle
Suzanne Lang-Desvignes
Denis Michel

En collaboration avec
Emmanuelle Miéjac
Florence Parent

Inrap Midi-Méditerranée,
Février 2025

Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport de diagnostic

Code INSEE 13202

Entité archéologique

Arrêté de prescription SRA 2022/42

Opération archéologique 14532

Code Inrap D142714

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Marseille, 2e arr., 15 rue Fauchier, 55-57 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu

sous la direction de
Nicolas Weydert

par
Nicolas Weydert
Hugo Guilbert-Hieulle
Suzanne Lang-Desvignes
Denis Michel

avec la collaboration de
Emmanuelle Miéjac
Florence Parent

Inrap Midi-Méditerranée
561 rue Étienne-Lenoir, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07 - midimed@inrap.fr

Février 2025

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6 Fiche signalétique
7 Mots-clefs des thésaurus
8 Intervenants
9 Notice scientifique
9 État du site
10 Localisation de l'opération
12 Arrêté de prescription

Résultats

34 **1. Présentation de l'opération**

34 **1.1 Le projet d'aménagement**
34 **2.1 Géologie et topographie (Nicolas Weydert)**
36 **1.3 Le cadre historique et archéologique (Hugo Guilbert-Hieulle et Nicolas Weydert)**
41 **1.4 Méthodologie et contraintes**

44 **2. Résultats**

44 **2.1 Les sondages (Hugo Guilbert-Hieulle et Nicolas Weydert)**
44 **2.1.1 Le secteur est**
48 **2.1.2 Le secteur ouest**
57 **2.2 Le verre (Denis Michel)**
57 **2.3 La céramique (Susanne Lang-Desvignes)**
57 **2.3.1 Introduction**
58 **2.3.2 Méthodes de travail**
58 **2.3.3 Les datations des contextes**

64 **3. Synthèse**

64 **3.1 L'Antiquité**
65 **3.2 Périodes moderne et contemporaine**

70 **4. Conclusion**

72 **Bibliographie**

74 **Liste des illustrations**

Inventaires techniques

78 **1. Inventaire des us et des structures archéologiques**

81 **2. Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique**

82 **3. Inventaire des documents photographiques**

83 **4. Inventaire des documents graphiques**

84 **5. Inventaire des versements au SRA PACA**

84 **6. Inventaire de la documentation écrite**

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département
Bouches-du-Rhône (13)

Commune
Marseille 2e arr.

Adresse ou lieu-dit
15 rue Fauchier, 55-57 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu

Codes

code INSEE
13 202

Numéro de dossier Patriarche
14532

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (Lambert 93 CC43)

X : 892550 m
Y : 6247850 m
Z : 25 m NGF

Références cadastrales

Commune
Marseille 2e arr.

section
808 b

parcelles
39, 57, 27, 44, 36, 46, 29, 34, 47, 49, 35, 51, 28, 52, 250, 45, 33, 37, 38, 48, 50

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

EPA Euroméditerranée

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2022/42
(Patriarche n° 2022-78)

Numéro de l'opération
Patriarche n° 14532

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2024/4861
(Patriarche n° 2024-617)

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

EPA Euroméditerranée

Nature de l'aménagement

Aménagements d'espaces publics et bâtiments

Opérateur d'archéologie

Inrap Midi-Méditerranée

Responsable scientifique de l'opération

Nicolas Weydert, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap DIR Midi-Méditerranée
561 rue Étienne-Lenoir -
Km Delta
30 900 Nîmes

et Centre archéologique Inrap
Plateforme logistique d'Arenc
14 rue d'Anthoine
13 002 Marseille

Dates d'intervention

Du 02/12/2024 au 17/12/2024

Référence bibliographique

Weydert Guilbert-Hieulle *et al.* 2025 : WEYDERT (N.) (dir.), GUILBERT-HIEULLE (H.), LANG-DESVIGNES (S.), MICHEL (D.) – Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Marseille, 2e arr., 15 rue Fauchier, 55 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu. Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Nîmes : Inrap Midi-Méditerranée, 2025.

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ **Protohistoire**
- ☐ **Chalcolithique**
- ☐ **Âge du Bronze**
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ **Âge du Fer**
 - ☐ Premier âge du Fer
 - ☐ Second âge du Fer
- ■ **Antiquité grecque**
- ■ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
 - ☐ Antiquité tardive (V^{e}-VII^{e} s.)
- ☐ **Époque médiévale**
 - ☐ haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ bas Moyen Âge
- ■ **Temps modemes**
- ■ **Époque contemporaine**
 - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ■ Bâtiment
- ■ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse de plantation
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ■ Architecture

Mobilier

- ☐ ☐ Industrie lithique
- ☐ ☐ Industrie osseuse
- ■ ☐ Céramique
- ☐ ☐ Restes végétaux
- ■ ☐ Faune
- ☐ ☐ Flore
- ■ ☐ Objet métallique
- ☐ ☐ Arme
- ☐ ☐ Outil
- ☐ ☐ Parure
- ☐ ☐ Habillement
- ☐ ☐ Trésor
- ■ ☐ Monnaie
- ■ ☐ Verre
- ☐ ☐ Mosaïque
- ☐ ☐ Peinture
- ☐ ☐ Sculpture
- ☐ ☐ Inscription
- ☐ ☐ …

Études annexes

- ☐ Géomorphologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ Analyse de pâte céramique
- ☐ Analyse de métaux
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ …

Intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Cyril Montoya, SRA	Conservateur régional	Autorité scientifique
Stefan Tzortzis, SRA	Conservateur en chef du patrimoine en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Stéphane Richard, EPAEM	Directeur Technique Infrastructure et Espaces Publics	Maîtrise d'ouvrage
Marine Guitard, EPAEM	Assistante d'opérations	Maîtrise d'ouvrage, coordinatrice du projet
Catherine Utrera	Directrice interrégionale Midi-Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Bien, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique (DAST)	Mise en place et suivi de l'opération
Edith Rivoire, Inrap	Déléguée au directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Nicolas Weydert, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable d'opération
Lysiane Rey	Assistante technique	Étude, préparation et suivi technique du chantier
Jauris Dubu, Inrap	Conseiller sécurité prévention	Sécurité et prévention des risques sur le chantier
Julien Delatte, Inrap	Chargé de mission sécurité & Prévention	Sécurité et prévention des risques sur le chantier
Eric Llopis, Inrap	Assistante de prévention	Sécurité et prévention des risques sur le chantier
Noelle Nin, Inrap	Assistante d'Études	DICT
Grégory Foulon, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre archéologique	Gestion des moyens du Centre
Carine Denonfoux, Inrap	Assistante administrative	Gestionnaire des contrats et marchés publics
Sylvie Petit, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place de l'équipe
Marina Valente, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation scientifique
Laura Derkac, Inrap	Chargée du développement culturel et de la communication	Valorisation
Laurent Duval, Inrap	Documentaliste	Gestion des fonds documentaires scientifiques
Avenir Terrassements	Terrassements mécaniques	Ouverture et fermeture des sondages
Financement		
Subvention publique de l'état		
Equipe sur le terrain		
Nicolas Weydert, Inrap	Responsable d'opération	Responsabilité de l'opération, fouille, enregistrement, photographies
Hugo Guilbert-Hieulle, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement
Laurent Vallières	Topographe	Levés topographiques
Aurélien Schram, Avenir Terrassement	Pelliste	Préterrassements et rebouchage des sondages
Jessim Zedouri, Avenir Terrassement	Pelliste	Ouverture et rebouchage des sondages

Equipe en post-fouille		
Nicolas Weydert, Inrap	Responsable d'opération	Responsabilité de l'opération, DAO, rédaction
Hugo Guilbert-Hieulle, Inrap	Technicien	Rédaction
Florence Parent, Inrap	Spécialiste	Céramologie
Susanne Lang-Desvignes, Inrap	Spécialiste	Céramologie
Emmanuelle Miéjac, Inrap	Spécialiste	Recherche en archives
Denis Michel, Inrap	Spécialiste	Etude du verre
Laurent Vallières	Topographe	Levés topographiques
Martine Moerman	Technicienne spécialisée	Mise en pages du rapport

Notice scientifique

Ce diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie en prévision de l'aménagement de l'îlot Montolieu. Située sur les parcelles cadastrales n°27 à 29, 33 à 39, 44 à 52 et 250, entre la rue Fauchier au nord, la rue Montolieu au sud et la rue du Bon Pasteur à l'est, l'emprise s'étend sur 6960 m² réduite à 3960 m² en raison de pollution des sols.

L'opération a fait l'objet d'un pré-terrassement au cours de la semaine du 2 au 6 décembre 2024. La phase de terrain s'est déroulée du 9 au 17 décembre 2024 et la phase de post-fouille s'est déroulée du 18 décembre 2024 au 24 janvier 2025.

Des traces agraires et un bâtiment romain ont été détectés dans cette zone hors les murs, peu explorée par l'archéologie, mais que l'on sait discrètement fréquentée depuis la plus haute Antiquité.

Les traces agraires, que la céramique permet de dater au mieux autour du changement d'ère, confirment l'existence de zones cultivées aux portes de la ville antique.

Le bâtiment, dont nous n'avons retrouvé durant ce diagnostic que les tranchées de fondation et les restes de l'épierrement des murs, conforte quant à lui la vision d'une urbanisation plus importante que nos connaissances le laissent supposer. La céramique retrouvée dans l'épierrement des murs donne un *terminus* autour du VII^{e} s. ap. J.-C., ce qui implique que le bâtiment a existé entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, sans plus de précision. Les deux murs mis au jour pourraient appartenir à un habitat rural ou à une exploitation agricole, bien que les preuves soient limitées.

Datant du tout début de la période industrielle, les vestiges d'une fabrique de soude sont très bien documentés en archives grâce au cadastre napoléonien et aux documents hypothécaires.

État du site

Aucune précaution particulière n'a été prise lors du rebouchage des tranchées.

Localisation de l'opération

Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Bouches-du-Rhône, Marseille
2e arr., 15 rue Fauchier,
55-57 rue du Bon Pasteur,
rue Montolieu

X : 892550 m
Y : 6247850 m
Z : 25 m NGF





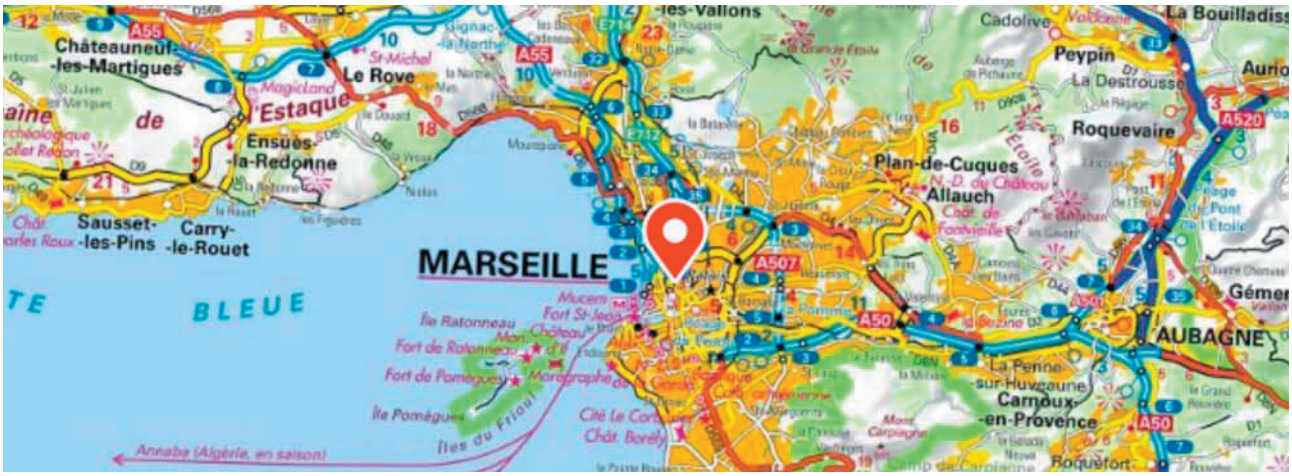


Figure 1 : Localisation de l'opération sur la carte IGN 1:250 000. © IGN

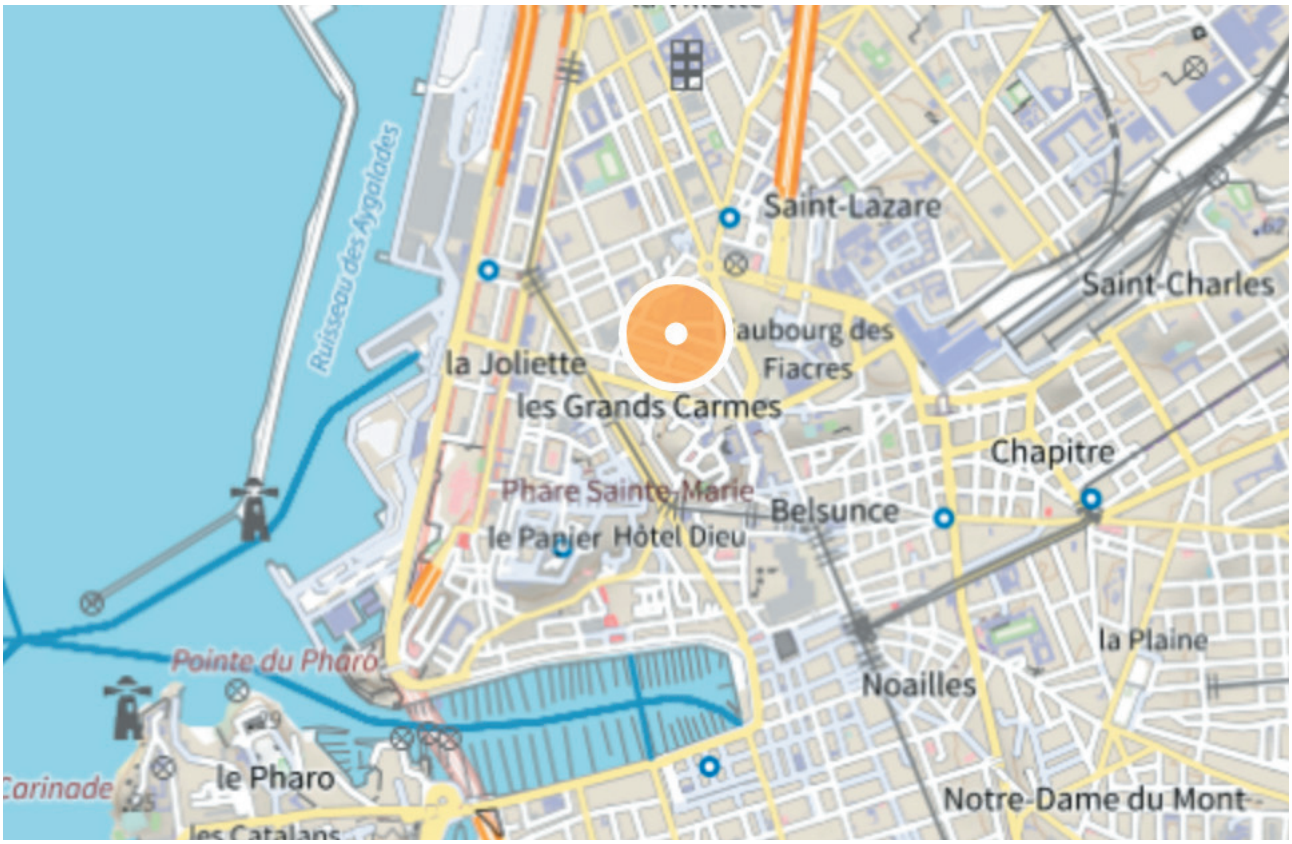


Figure 2 : Localisation de l'opération sur la carte IGN 1:25 000. © IGN

Département :
BOUCHES DU RHONE

Commune :
MARSEILLE 2EME

Section : B
Feuille : 808 B 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 14/01/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Marseille
38, Boulevard Baptiste Bonnet 13285
13285 Marseille Cedex 08
tél. 04 91 23 61 68 -fax 04 91 23 61 75
cdif.marseille@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

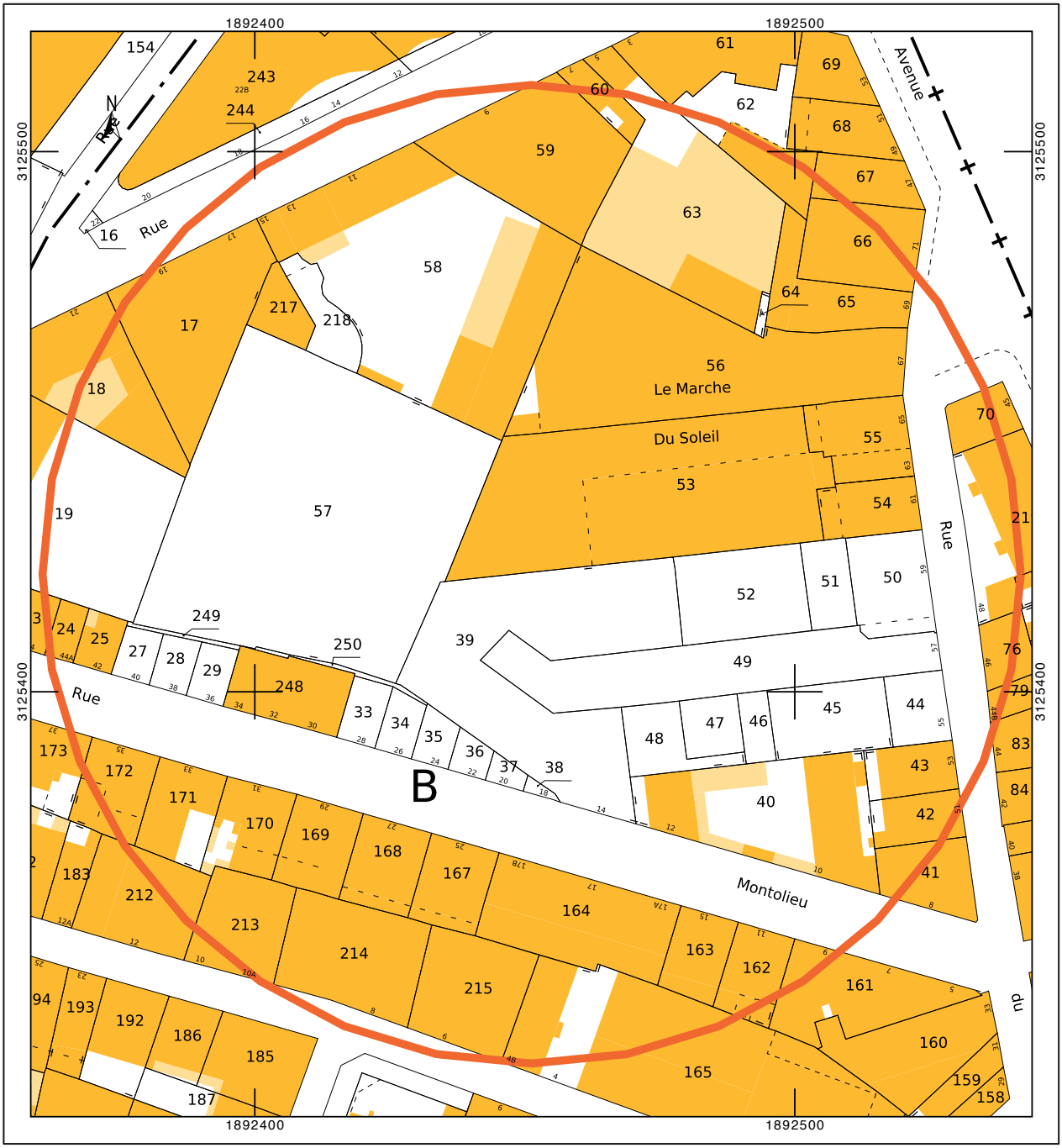


Figure 3 : Localisation de l'emprise sur le cadastre actuel. © cadastre.gouv.fr

Arrêté de prescription

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Service régional de l'archéologie
Bâtiment Austerlitz –
21 Allée Claude Forbin
CS 80783
13625 Aix-en-Provence Cedex 1
Téléphone : 04.42.99.10.17

Direction régionale
des affaires culturelles

Courrier arrivé
03 FEV. 2022
Inrap Midi-Méditerranée
№ - 042

PATRIARCHE
Dossier 14532
N°2022-78

ARRÊTÉ

Portant prescription de diagnostic archéologique

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 22/06/2021 portant délégation de signature à Madame Bénédicte LEFEUVRE, Directrice régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 5/10/2021 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Monsieur Xavier DELESTRE, Conservateur régional de l'archéologie ;

VU le dossier de permis de démolir déposé à DDTM des Bouches-du-Rhône le 22/12/2021, sous le n° PD 0130552100074 par l'EPAEM EUROMEDITERRANEE – M. Hugues PARRANT, pour le terrain sis à Marseille, 2e arr., 15 rue Fauchier, 55-57 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu, cadastré section 808 B parcelles n° 33, 37, 38, 39, 50, 48, 57, 27, 44, 36, 46, 29, 34, 47, 49, 35, 51, 28, 52, 250, 45 ; reçu le 19/01/2022, fiche 38274 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 6274, Patriarche dossier 10904 n° 2013-500 du 27/09/2013, portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain susvisé pris dans le cadre du dossier d'opérations d'aménagement et de rénovation en secteur urbain de « l'îlot Montolieu » porté par l'EPAEM EUROMEDITERRANEE ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et leur localisation les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (*notamment voisinage d'une église d'origine médiévale, occupations antiques et tardo-antiques dans le secteur*) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

CONSIDERANT qu'à la date du présent arrêté le diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté préfectoral n° 6274 susvisé n'a pas été effectué ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

région : Provence-Alpes-Côte d'Azur
département : Bouches-du-Rhône
commune : Marseille, 2e arr.
lieu-dit : 15 rue Fauchier, 55-57 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu

cadastre : section 808 B parcelles n° 39, 57, 27, 44, 36, 46, 29, 34, 47, 49, 35, 51, 28, 52, 250, 45, 33, 37, 38, 48, 50.
Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

emprise : 6960 m² ;

principes méthodologiques : 10 % de l'emprise indiquée seront explorés ponctuellement juqu'au substratum géologique, par la réalisation de sondages mécanisés. Des décapages ponctuels seront entrepris au besoin pour définir l'étendue, la densité ou la teneur des vestiges détectés : ce procédé s'appliquera notamment dans le cas de découverte de structures funéraires, pour lesquelles un archéo-anthropologue devra intervenir afin de préciser la nature de ces structures et leur état de conservation. L'emplacement des sondages sera géoréférencé et reporté sur un plan cadastral. Les cotes altimétriques seront données par rapport au NGF. Seront détaillées les surfaces d'extension de vestiges constatées, la puissance des niveaux archéologiques ainsi que celle des stériles. Les déposes et démolitions prévues dans le cadre du projet immobilier ainsi que le retrait des gravats devront avoir été effectués avant la réalisation du diagnostic archéologique. Ces démolitions devront être conduites sans curage des sols ;

objectifs : les futurs aménagements projetés s'implantent dans un îlot potentiellement dans l'emprise de la zone de nécropole antique et tardo-antique du Lazaret, dans le voisinage du tracé supposé de la *Via aquensis* et à peu de distance de la fouille préventive du 1 bis rue Malaval en 2003 (nécropole et église paléochrétienne). En dépit des fortes transformations topographiques du quartier à partir de la seconde moitié XVIIIème siècle, il n'est pas exclu que le terrain en question conserve en place des vestiges, en particulier funéraires, attribuables à cette période. Par ailleurs, les documents iconographiques de l'époque moderne et du début de l'époque contemporaine, notamment le plan Desmarets, montrent que le tènement en question correspond à un secteur d'activité artisanale/industrielle (blanchisserie de laine, poterie, savonnerie, manufacture de soufre) et peut éventuellement conserver des substructures liées à ces activités.
De façon générale, le diagnostic a pour objectif de vérifier dans la diachronie le potentiel archéologique de ce terrain en qualifiant la nature, la densité des éventuels vestiges tant en épaisseur qu'en extension, en précisant leur chronologie relative et leur contexte géomorphologique.

Article 3 : Le mobilier archéologique provenant des opérations d'archéologie préventive est confié, sous le contrôle des services de l'Etat, à l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à la rédaction du rapport d'opération. Ce délai ne peut excéder deux ans. Il est ensuite fait application des dispositions des articles L 541 – 4 et L 541-5.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à l'EPAEM EUROMEDITERRANEE - M. Hugues PARRANT, L'Astrolabe, 79 boulevard de Dunkerque 13325 Marseille et à la DDTM des Bouches-du-Rhône.

Fait à Aix-en-Provence, le - 1 FEV. 2022

Pour la Directrice Régionale des Affaires Culturelles
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'Archéologie

Xavier DELESTRE


DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
Bâtiments à démolir
Département : BOUCHES du RHONE
Commune : MARSEILLE 2EME
Section : B
Feuille : 808 B 01
Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/1000
Date d'édition : 27/04/2021
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC44
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Marseille Nord
38, Boulevard Baptiste Bonnet 13285
13285 Marseille Cedex 08
tél. 04 91 23 61 68 -fax 04 91 23 61 75
cdif.marseille-nord@dgfip.finances.gouv.fr
Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics
Permis de Démolir
Maître d'Ouvrage
SUROMED TERRANEE
Maître d'Oeuvre
GINGER BELEO
Démolition des bâtiments situés secteur Montolieu- ZAC Saint Charles - Marseille 2e
Plan de masse
Ind A
PD 1-2
Date 27/04/2021
Éch. 1/1000e
Montolieu
Rue
Avenue
Canille
Du Soleil
Le Marche
Duverger
Sainte Julie
Joliette
Malaval
Fauchier
B

Permis de Démolir
Maître d'Ouvrage
EUROMÉDITERRANÉE
Maître d'Ouvrage
GINGER DELEO
Démolition des bâtiments situés secteur Montolieu- ZAC Saint Charles - Marseille 2e
Reportage photographique
date 21/12/2021
Ind A
PD 3
Éch. : Sans
Bâtiments à démolir
Point de vue photo
1
2
3
4
5
6

Bâtiments à démolir
Permis de Démolir
Maître d'Ouvrage
EUROMEDITERRANEE
Maître d'Ouvrage
GINGER DELEO
Démolition des bâtiments situés secteur Montolieu- ZAC Saint Charles - Marseille 2e
Plan de situation
date
27/04/2021
Ind A
PD 1-1
Éch. : Sans
Av. Camille Pell
Rue du Bon Pasteur

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie
Affaire suivie par :
Stéfan TZORTIZS
Téléphone : 04 42 99 10 17
stefan.tzortzis@culture.gouv.fr
Andrée GARANDET
Téléphone : 04 42 99 10 26
andree.garandet@culture.gouv.fr

n° 1184

PATRIARCHE
Dossier 14532
N° 2024-617

Décision n°842 du 1/02/2022
Portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le préfet ;

VU le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;
VU l'arrêté du 7/02/2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;
VU l'arrêté préfectoral en date du 30/09/2024 portant délégation de signature à Monsieur Edward de LUMLEY, Directeur régional des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
VU l'arrêté préfectoral en date du 8/10/2024 portant subdélégation de signature du Directeur régional des affaires culturelles de de Provence-Alpes-Côte d'Azur à Monsieur Cyril MONTOYA, Conservateur régional de l'archéologie ;
VU l'arrêté n° portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive ;
VU l'arrêté n°842 du 1/02/2022 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive ;
VU le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par l'INRAP reçu le 8/11/2024 , approuvé le 14/11/2024 ;
VU la proposition de responsable d'opération présentée par l'INRAP ;
Considérant que le responsable scientifique d'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction.

ARRETE

Article 1 – M. Nicolas WEYDERT est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé du 2/12/2024 au 20/12/2024
Département : BOUCHES DU RHONE
Commune : MARSEILLE
le site de : 15 Rue FAUCHIER – 55 Rue Bon Pasteur – Rue Montolieu PD130552100074
Article 2 – La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'INRAP, à EPA EUROMEDITERRANEE et DDTM MARSEILLE Zattara.

Fait à Aix-en-Provence, le

25 NOV. 2024

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Et par subdélégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

Cyril MONTOYA

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Marseille (13002)
« 15_RUE_FAUCHIER_55_RUE_DU_BON_PASTEUR _RUE_MONTOLIEU »
D142714

Diagnostic archéologique

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
Direction interrégionale Midi-Méditerranée
Km Delta – 561, rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes

Région	**Provence-Alpes-Côte d'Azur**	Département	**Bouches-du-Rhône**
Commune	**Marseille**		
Lieu-dit	**15 RUE FAUCHIER, 55 RUE DU BON PASTEUR, RUE MONTOLIEU**		
Cadastre	**Marseille : Section 808 B parcelles 39, 57, 27, 44, 36, 46, 29, 34, 47, 49, 35, 51, 28, 52, 250, 45, 33, 37, 38, 48, 50**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**14532/2022-78/842**	**03-02-2022**	**6960 m²**	**03/02/2022**	**08-11-2024**

Contexte actuel	**Urbain**	Contexte particulier	**Sous terre**
Nature archéologique	**Stratifié**		

I. Problématique scientifique

Le projet d'aménagement de l'îlot Montolieu, d'une emprise totale de 6960 m² (patriarche dossier 14532, 2022-78, section 808 B, parcelles n°27, 28, 29, 33 à 39, 44 à 52, et 250), est localisé dans la zone de nécropole antique et tardo-antique du Lazaret et à peu de distance de la fouille de Malaval de 2003 (F025554) et du Boulevard des Dames (F029537). L'emprise du projet est ainsi supposée propice à la conservation d'éléments du patrimoine archéologique que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter. Le diagnostic archéologique aura pour objectif de préciser la nature, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension spatiale et la chronologie des vestiges, ainsi que leur contexte géomorphologique (**Figure 1**).

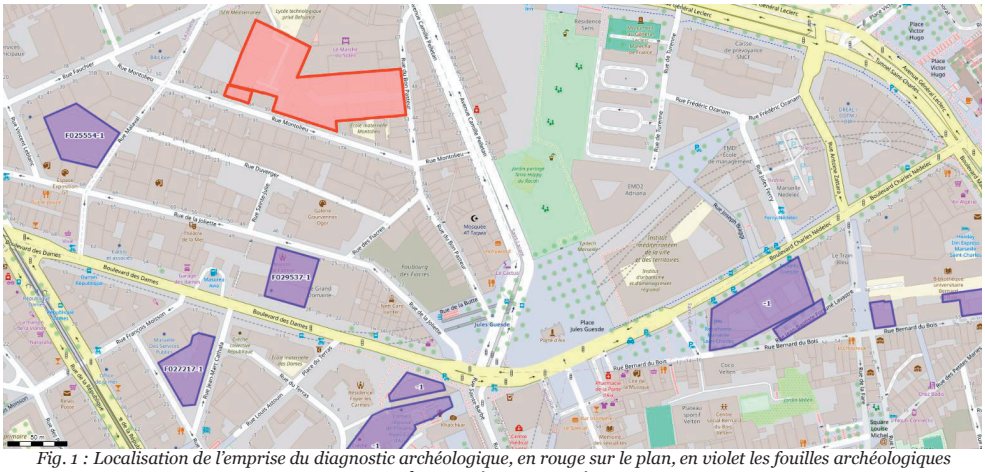


Fig. 1 : Localisation de l'emprise du diagnostic archéologique, en rouge sur le plan, en violet les fouilles archéologiques alentours (source Inrap)

méthodologie à adopter sont par la suite définies et validées lors de réunions tripartites entre le SRA, l'aménageur et l'Inrap (dépollution, exclusions des secteurs pollués, équipements adaptés, organisation du chantier, *etc.*). Le SRA valide la pertinence scientifique de la stratégie d'intervention proposée. Un protocole d'intervention est rédigé par le Conseiller Sécurité Prévention de l'Inrap. Si les sols sont très pollués, et selon les préconisations exigées, une aide logistique est demandée à l'aménageur (dépollution, mise à disposition de douches, *etc.*).

En amont de l'intervention archéologique proprement dite, au moins quatre tranchées positionnées sur les spots pollués feront l'objet d'une dépollution préalable par l'aménageur jusqu'à 1 m de profondeur par rapport au niveau actuel. Cette dépollution aura lieu sous le contrôle scientifique des archéologues. Les terres seront évacuées et les bords des tranchées seront bâchés par l'aménageur. Dans ce cas précis, les mesures de prévention primaire du PIP incluent également la pré-implantation d'un périmètre hors spots pollués (cf. spots pollués) avec deux tranchées au nord-ouest pré-implantées en fonction de la présence des réseaux encore actifs sur le site. Selon l'apparition des vestiges archéologiques, la profondeur des tranchées pourra atteindre, par endroits, au moins 2 mètres de profondeur impliquant la mise en œuvre de systèmes de paliers ou talutage. L'archéologue, responsable de l'opération, prendra contact avec l'aménageur afin de s'informer des fonds de forme du projet d'aménagement. Les terres seront stockées au sein des emprises. Ce plan de pré-implantation des sondages archéologiques sera produit, de manière collaborative, par l'Inrap, le SRA et l'aménageur, en amont de l'intervention.
De manière générale, le terrain à diagnostiquer devra être libre de toutes contraintes afin de permettre aux archéologues de réaliser les sondages mécaniques. Ainsi, l'aménageur prendra à sa charge la préparation des terrains :

- Piquetage des réseaux privés présents, actifs ou inactifs, dans l'emprise à diagnostiquer. Concernant l'ensemble de la zone à investiguer, et lors de découvertes fortuites de réseaux actifs, l'aménageur aura la charge de les neutraliser et de les dévoyer, si besoin ;
- Ôter tout type d'enrobés ;
- Sécuriser le site pour les archéologues (télésurveillance ?/préparation terrain pollution avec le vent ?), arrivée d'eau, électricité ;
- Mise en sécurité des périmètres à l'aide de barrières HERAS ;
- Aucune co-activité ;
- Mise à disposition d'une zone de stationnement pour les roulottes de chantier et les véhicules de service.

III. Méthodologie de l'intervention

1. Fouille

Le diagnostic sera réalisé à l'aide d'une pelle mécanique dont le tonnage sera défini par le pôle logistique en concertation avec le RRA. Les tranchées et sondages devront représenter 10 % (estimés) de la surface du terrain à évaluer. Des décapages mécaniques complémentaires nécessaires à la compréhension du site seront effectués. Les déblais seront entreposés sur place, le substrat sera atteint au moins ponctuellement. Les faits et structures feront l'objet de méthodes de fouilles appropriées permettant leur caractérisation et leur datation. Les données archéologiques observées feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique détaillé et seront documentées par des relevés manuels, des prises de vue et des relevés topographiques (plan de localisation des ouvertures et des faits archéologiques) selon les normes en vigueur. Dans le cas de la découverte d'un site archéologique, l'opération

est susceptible d'être prolongée. Une fois étudiés, les tranchées, sondages et fenêtres seront rebouchés dans les règles de l'art, sans compactage.
L'équipe sera constituée de deux archéologues au moins durant l'intervention de terrain. Les moyens techniques (installations de chantier, préparation technique, *etc.*) ne sont pas détaillés ici, car ils relèvent des moyens habituels mis en œuvre sur les opérations.

2. Post-fouille

Le rapport sera réalisé en conformité avec les conditions énumérées dans l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Il comportera notamment un plan phasé, avec le report des principales cotes NGF. Une notice scientifique sera remise en même temps que le rapport en vue de sa publication dans le bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Le mobilier archéologique provenant des opérations d'archéologie préventive sera confié, sous le contrôle des services de l'État, à l'Inrap le temps nécessaire à la rédaction du rapport d'opération.

IV. Volume des moyens prévus et planning prévisionnel de l'intervention archéologique

1. Volume des moyens prévus

• Préparation (5 jours) : **5** jours/homme (avec surveillance archéologique)

- 1 responsable scientifique - 1 jour/homme

• Fouille (7 jours de terrain) : **17** jours/homme

- 1 responsable scientifique – 7 jours/homme
- 1 spécialiste - 1 jour/homme
- 1 techniciens - 7 jours/homme
- 1 topographe - 2 jours/homme

• Post-fouille : **9** jours/homme

- 1 responsable scientifique - 4 jours/homme
- 1 technicien - 3 jours/homme
- 1 spécialiste - 1 jour/homme
- PAO/DAO - 1 jour/homme

2. Planning prévisionnel

Préparation	5 jours	**Terrain**	7 jours	**Etude**	4 jours
Remise rapport	12 semaines après la fin de la phase terrain				

Nom du DDAST
RIVOIRE, Edith

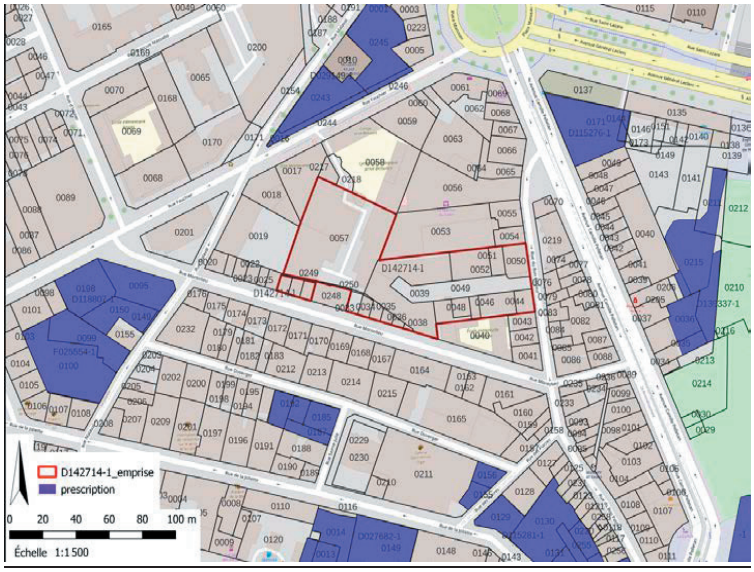
Protocole d'intervention sur site pollué

Région	Midi-Med	Département	13
Adresse	15_RUE_FAUCHIER_55_RUE_DU_BON_PASTEUR_RUE_MONTOLIEU		
Cadastre	Section 808B parcelles 39 57 27 44 36 46 29 34 47 49 35 51 28 52 250 45 33 37 38 48 50		

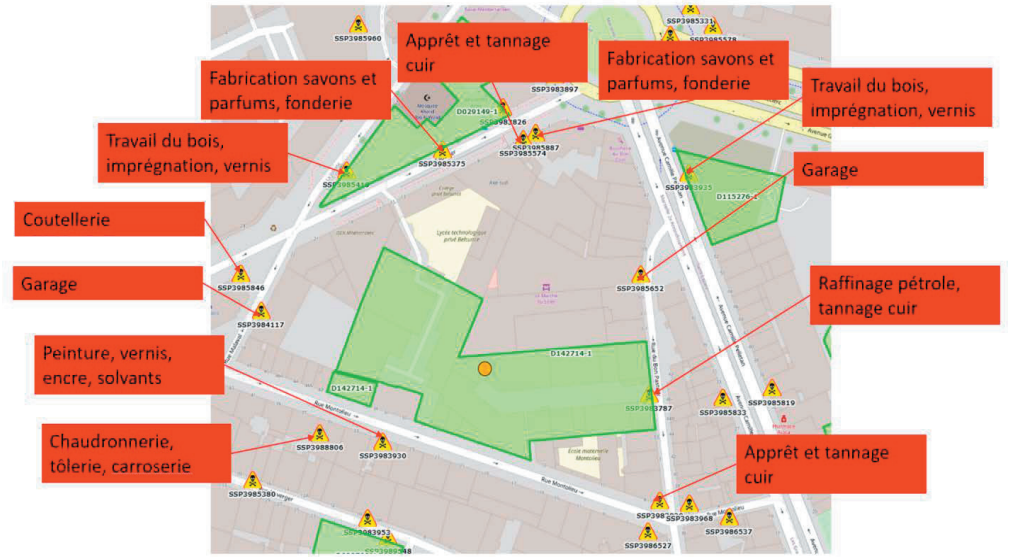
N°d'opération	Diag/Fouille	Surface	Nb d'agents	Durée prévisible phase terrain	Date d'intervention
D142714	Diagnostic	6960	2 à 4	5	Nov 24

1. POLLUANTS PRESENTS DANS L'EMPRISE

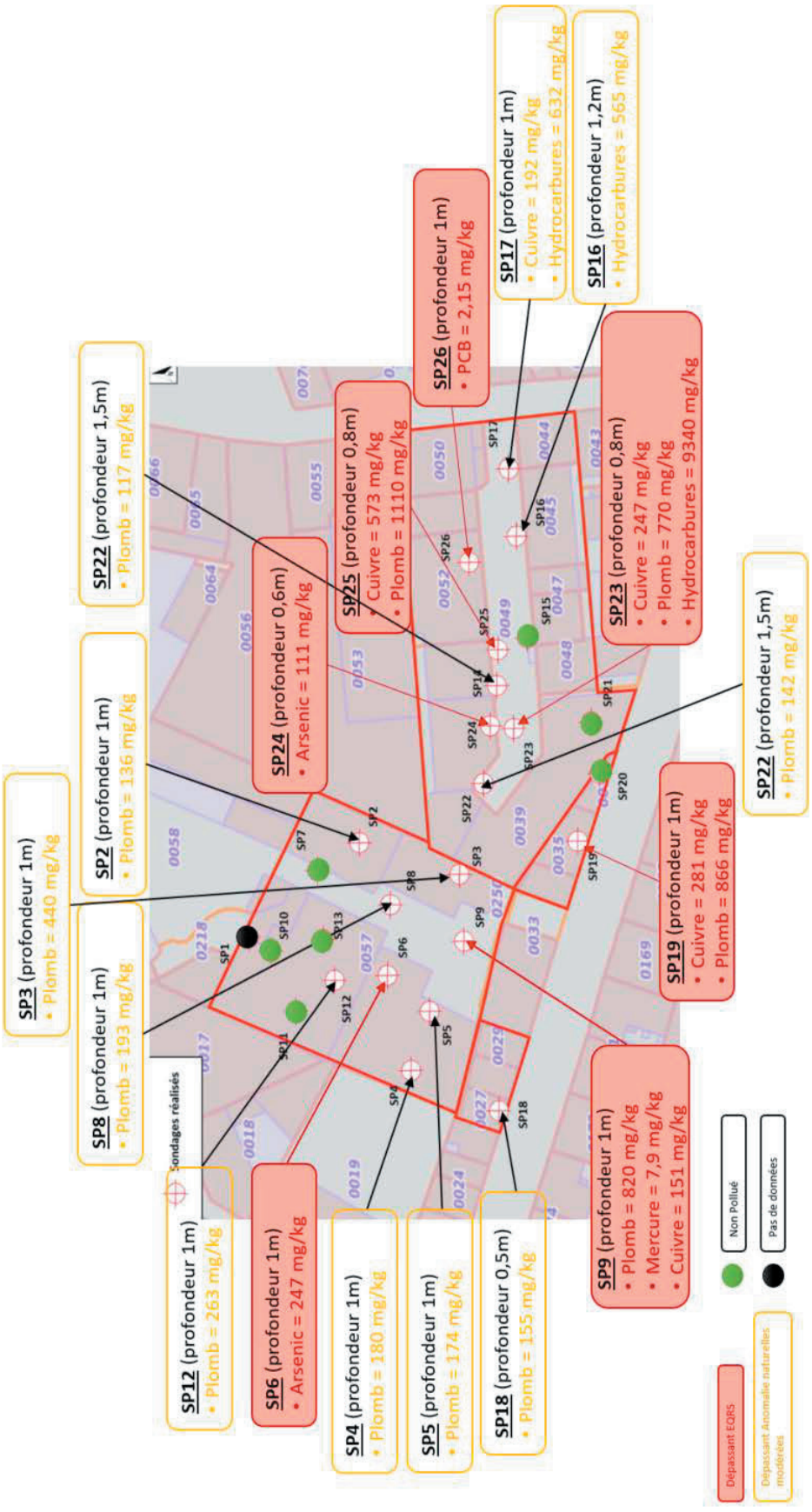
Emprise

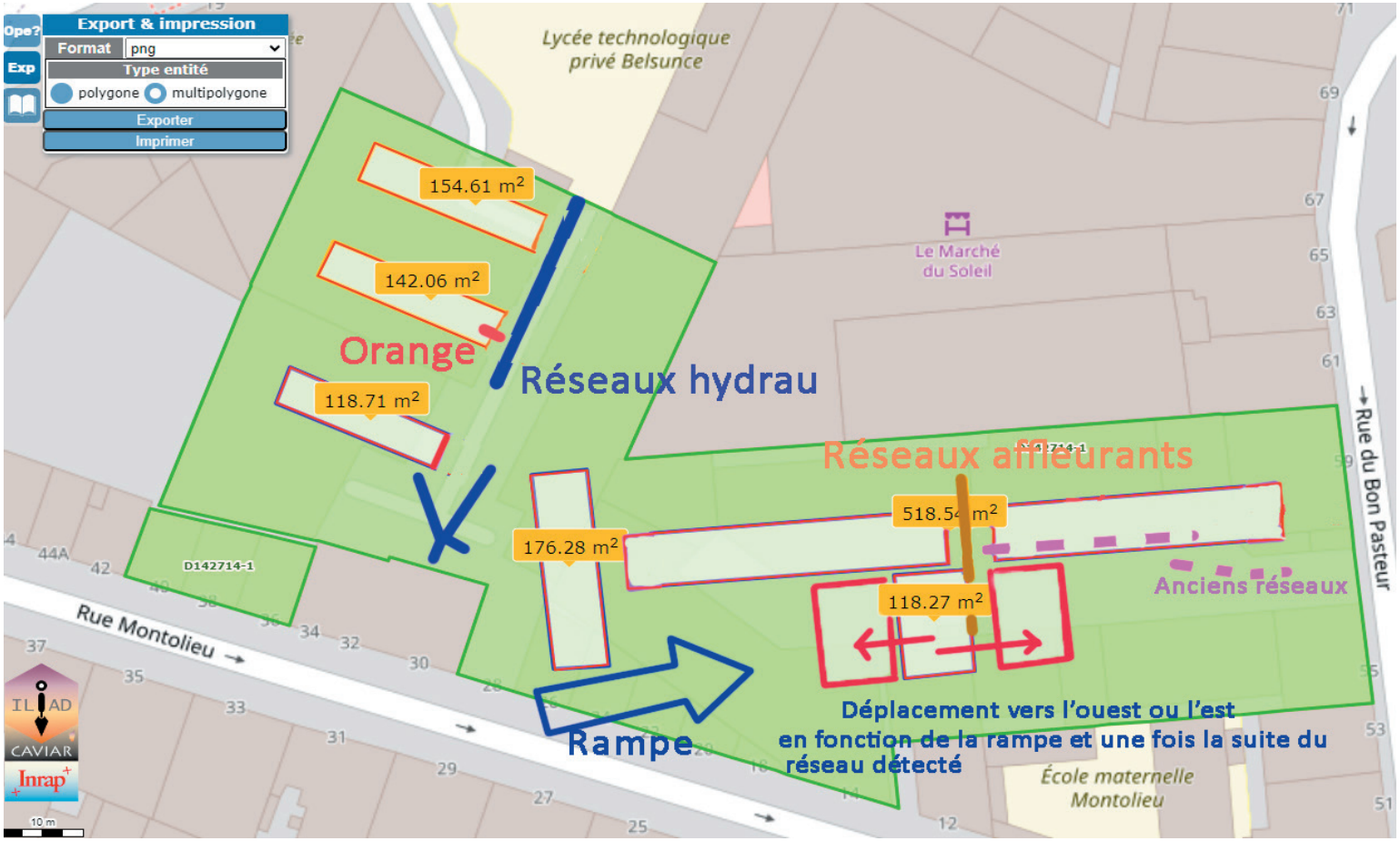


Historique des risques à proximité du site



Maillage et niveaux de pollution





Implantation des tranchées et des réseaux (les violettes sont en dépollution, les oranges non)

Polluants présents sur le site			
Documents de référence : Rapport pollution **ERG 22MES047 /AA/ENV/AJT/48822** du 15/04/2022			
	O	N	Commentaires
Métaux	X		Cf image « Maillage et niveaux de pollution » plus haut.
HAP		X	RAS
BTEX		X	RAS
HCT :Hydrocarbures	X		Cf image « Maillage et niveaux de pollution » plus haut.
COV		X	
PCB	X		Cf image « Maillage et niveaux de pollution » plus haut.
Autres :		X	

2. MESURES DE PREVENTION DES RISQUES D'EXPOSITION SUR LE CHANTIER

Résumé du chantier :

- Surveillance dépollution sauf deux tranchées

- Pendant la dépollution protection maximale (combinaison, bottes étanches, gants nitriles, masque FFP3) : voir détails plus bas.

- Après dépollution enlèvement combinaison mais toujours masque FFP3, gants nitriles.

Mesures de prévention primaire			
Type	O	N	commentaires
C - Retrait /aménagement de la prescription au SRA		X	
A - Dépollution préalable par l'aménageur	X		Surveillance dépollution
Retrait préalable des remblais pollués		X	
B - Exclusion des spots de pollution identifiés		X	
Autre :		X	

Voies de transfert des polluants retenues (zones d'intervention uniquement)		Voies d'exposition retenues	
Mise en suspension de poussières	oui	Ingestion de poussières contenant des polluants	oui
		Inhalation des poussières contenant des polluants	oui
Emission de gaz	oui	Inhalation de composés volatils issus du terrain-présence de composés volatils	oui
Contact manu-porté	oui	Ingestion de sols contenant des polluants	oui

Mesures de prévention des risques d'exposition						
Moyens de prévention demandés		Source de pollution			Moyens de prévention mis en œuvre durant l'opération	
Mesures	O/N		Polluants	Localisation	O/N	Commentaires
Protection Collective						
Humidification des terres par arrosage (brumisation, aspersion) lors du décapage ou de la circulation d'engins.	N					
Humidification des tas de terre par temps sec	N					
Bâchage des tas de terre	N					
Métrologie des polluants présents dans l'atmosphère de travail (détecteur PID pour les composés volatils) et détecteur 5 gaz (O2, CO2, CO, H2S, CH4) **Type : PID**	O	=>	HCT	A tout moment sur le site		
Se tenir à distance lors du décapage de la couche supérieure et tenir compte du sens du vent.	O		HCT Mercure, Arsenic	Sur l'ensemble du site		
Aspiration HEPA	N					
Autres :	N					
Protection individuelle						
Protection respiratoire contre les poussières **Type : masque jetable** **Catégorie : P3 R**	O		Tous polluants	L'ensemble du site		
Combinaison jetable **Type : 6**	O		HCT	Uniquement lors de la surveillance dépollution		
Gants de protection **Type : Nitrile**	O	=>	HCT Métaux PCB	Sur l'ensemble du site		
Bottes de sécurité étanche	O		HCT Métaux	Sur l'ensemble du site		
Lunettes de protection **Type:/**	N					
Autres :	N					
Hygiène sur le chantier						

Base de vie dépollution Type : /	N					
Pédiluve ou lave botte	O		HCT Métaux	Suite à l'ensemble des déplacements sur site		
Lingettes nettoyantes pour les équipements collectifs	O					
Lavage renforcé des mains (brosse à ongles, savon, etc.) avant chaque pause et en fin de journée	O	=>	HCT Métaux	Suite à un contact avec quelconque matériau du site		
Séparation du réfectoire et des vestiaires et du rangement des outils	O		HCT Métaux			
Ne pas fumer, ni boire ni manger au poste de travail	O		HCT Métaux	La combinaison doit être enlevée avant de manger et à chaque pause		
Repas dans la base de vie en tenue propre et en respectant l'hygiène des mains afin d'éviter la transmission par contact manu-porté. Les gants doivent être changés après la pause.	O					
Conditionnement du mobilier archéologique sur le terrain						
Traitement primaire du mobilier sur site en dehors de la base vie	O					
Emballage / filmage des vestiges	O					
Étiquetage du mobilier sortant du site (étiquettes rouges « Mobilier pollué ») jusqu'au versement au CCE	O					
Travail post-fouille						
Le mobilier est réputé pollué et nécessite l'application de consignes spécifiques (cf. fiches BAM)						

Conditions d'hygiène sur le chantier						
Séparation du réfectoire avec les vestiaires et le rangement des outils	O		HCT Métaux	SC3 Ensemble du site		
Lavage des mains avant chaque pause et en fin de journée **Il est interdit de fumer et de manger sur le lieu de fouille/diagnostic, en dehors de la zone de repos (base de vie).**	O		HCT Métaux	SC3 Ensemble du site		
Protocole de décontamination agent + matériel	O		HCT Métaux	SC3 Ensemble du site		
Information et formation						
Les agents seront informés de la nature des dangers et des moyens pour s'en protéger en début de chantier.	O					L'information des agents sera faite par le CSP, AP et le RRA
Médecine préventive						
Les femmes enceintes ou allaitantes et désir de parentalité ne doivent pas être affectées sur des terrains pollués.	O					
Le protocole de prévention est envoyé pour information au médecin de prévention	O					Date de transmission :
Les fiches de présence sur site pollué seront envoyées à la médecine de prévention et versées dans le dossier administratif des agents	O					Date de transmission :

LES CONSIGNES GENERALES

- Un accueil renforcé est dispensé aux agents intervenant sur le site afin de les informer sur les modalités d'application du présent protocole disponible pour tous.
- Chaque agent doit respecter les consignes
- **Lors du travail en co-activité avec la pelle, les agents devront porter casque et gilet haute visibilité.**
- **En cas de non-respect de la procédure d'intervention, l'agent doit être immédiatement retiré du site.**
- Le responsable d'opération a en charge de faire respecter les consignes établies en matière d'hygiène et de sécurité.
- Une information préalable au droit de demander une visite au Médecin de prévention a été réalisée
- Le suivi médical est assuré par le Médecin de Prévention concerné.
- En cas de nécessité de fouille de la zone de pollution exclue, contacter le CSP ou l'AP avant toute intervention

DÉCOUVERTE FORTUITE DE POLLUTION :

Un diagnostic de pollution ne permet pas de lever la totalité des aléas, notamment la présence de pollution non détectée entre deux points de sondage ou sur des zones non accessibles.
En cas de découverte d'une pollution qui n'aurait pas été identifiée, le RRA stoppe l'intervention.
Il/elle avertira l'assistant et/ou le conseiller en prévention, le DAST et DDAST qui l'assisteront dans l'analyse des risques et le choix des mesures de prévention à mettre en œuvre si besoin. Le chantier ne pourra reprendre sur la zone suspecte qu'après accord du DAST/DDAST et du CSP/AP.

II. Résultats

1. Présentation de l'opération

1.1 Le projet d'aménagement

Ce diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie en prévision de l'aménagement de l'îlot Montolieu. Située sur les parcelles cadastrales n°27 à 29, 33 à 39, 44 à 52 et 250, entre la rue Fauchier au nord, la rue Montolieu au sud et la rue du Bon Pasteur à l'est (**Fig. 1, 2 et 3**), l'emprise s'étend sur 6 960 m².

L'opération a fait l'objet d'un pré-terrassement au cours de la semaine du 2 au 6 décembre 2024, sous la surveillance du responsable d'opération, avant la phase de terrain, qui s'est déroulée du 9 au 17 décembre 2024 avec une équipe de 2 archéologues[1] et d'un topographe[2] de l'Inrap, et de deux conducteurs de pelle de la société Avenir Terrassement[3].

La phase de post-fouille s'est déroulée du 18 décembre 2024 au 24 janvier 2025. La stabilisation des données a été réalisée par Hugo Guilbert-Hieulle. La rédaction a été rédigée conjointement par les auteurs, Hugo Guilbert-Hieulle s'étant principalement occupé de la description des sondages et de l'aperçu archéologique du secteur, Nicolas Weydert s'attachant aux contextes géologique, topographique et historique. La céramique antique a été confiée à Susanne Lang-Desvignes, la céramique médiévale à Florence Parent et le verre antique à Denis Michel.

2.1 Géologie et topographie (Nicolas Weydert)

Les terrains soumis à expertise se situent entre la Porte d'Aix, à l'est et la place de la Joliette à l'ouest, sur la butte Saint-Lazare. Ils surplombent l'ancien vallon du Ruisseau de la Joliette, qui, à l'emplacement de la rue du même nom, marquait la limite avec la ville moderne, matérialisée par le rempart qui se situait à peu de choses près sous l'actuel boulevard des Dames.

Le substrat appartient à l'étage stampien, caractéristique du bassin lacustre oligocène de Marseille. Généralement, les hauteurs sont couronnées par des bancs de poudingues et de grès, tandis que les creux sont plutôt occupés par des marnes, voire des calcaires marneux.

Une des premières cartes de Marseille, tirée du recueil des « Cartes des environs de plusieurs places [entre les Alpes et la Méditerranée et sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche] », publié vers 1700, montre que le terrain se trouve sur l'épaulement de la butte, en rive droite du vallon de La Joliette (**Fig. 4**). Vers le sud, la pente est très forte, ce qui se retrouve dans le relief actuel des rues qui descendent vers le sud-ouest. Il est d'ailleurs significatif que la rue Montolieu se trouve à 20 m NGF directement au sud de l'emprise, celle de la Joliette à 13 m NGF, alors que boulevard des Dames remonte à près de 18 m NGF (**Fig. 5**).

1. Nicolas Weydert et Hugo Guilbert-Hieulle
2. Laurent Vallières
3. Jessim Zedouri et Aurélien Schram



Figure 4 : Détail d'une « Carte de Partie de la Baye de Marseille où sont les Isles du Cha[tea]u d'If, de Ratonau, de Saint Jean où de Pomergue », datée de 1700. © BNF, département Cartes et plans, GE DD-4586

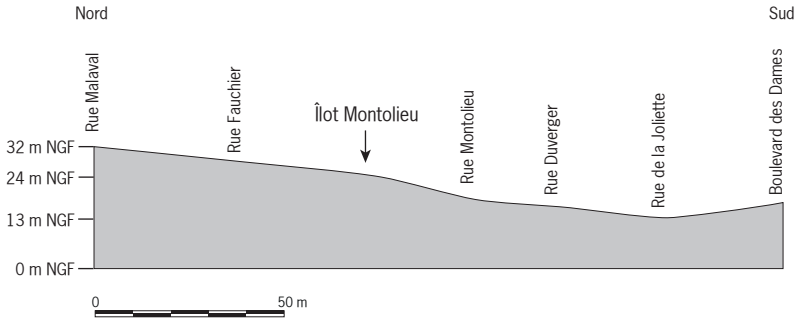


Figure 5 : Profil nord-sud du substrat du sommet de la butte Saint-Lazare au boulevard des Dames. © Nicolas Weydert, Inrap

Les formations stampiennes atteintes dans tous les sondages ont permis de restituer la topographie locale (**Fig. 6**). À l'est, le point le plus haut est à 25,29 m NGF. On observe une déclivité en allant vers l'ouest, le point le plus bas se trouvant aux deux-tiers de l'emprise à 20,60 m NGF, avant que la pente amorce une remontée culminant à 24,67 m NGF.

La pente est également assez marquée du nord au sud. À l'est, on passe très rapidement de 25,20 m NGF à 23,80 m NGF, ce qui peut signifier que le sud du terrain se trouve au niveau de l'épaulement. À l'extrême ouest, le relief est plus doux, avec 24,67 m NGF au maximum et 23,50 m au minimum, indiquant que cette partie du terrain se situe sur une zone plus plane, avant l'épaulement.

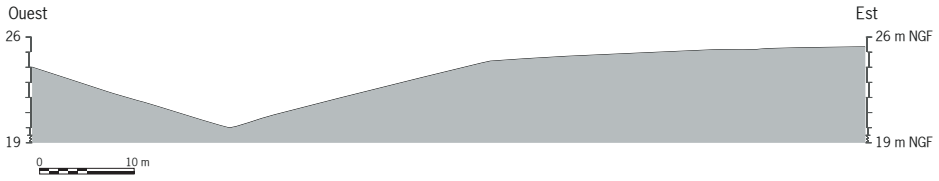


Figure 6 : Profil est-ouest du substrat au niveau de l'emprise. © Nicolas Weydert, Inrap

La topographie indique donc l'existence d'un petit vallon dont l'axe pourrait être celui de la rue Malaval. Il s'agit probablement d'un tributaire du Ruisseau de la Joliette.

1.3 Le cadre historique et archéologique (Hugo Guilbert-Hieulle et Nicolas Weydert)



Figure 7 : Détail d'une vue cavalière de Marseille par Braun et Hogenberg, publiée en 1545 dans l'ouvrage De praecipuis, totius universi urbibus. Liber secundus. © BNF, département Cartes et plans, GE DD-1606 (71)

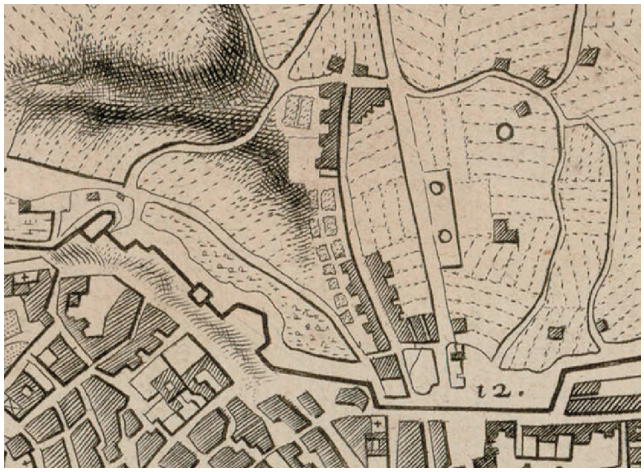
Le secteur sondé est longtemps resté dans les faubourgs de la ville, à l'extérieur des remparts. La vue cavalière de Braun, datée de 1572, montre des collines sans aucun bâtiment (**Fig. 7**).

Le plan de Nicolas de Fer (**Fig. 8**), daté de 1705 dépeint un paysage rural qui commence à être loti à l'est du terrain, autour du chemin d'Aix. Sur le plan Razaud de 1743 (**Fig. 9**), le quartier est à peine plus occupé. On note cependant qu'y sont figurés des champs.

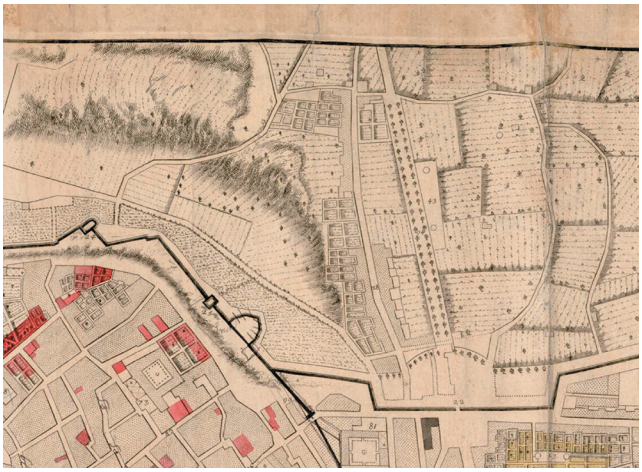
Un premier changement notable apparaît sur la carte de Perron et Dupuy (**Fig. 10**), datée de 1785 : de nombreux bâtiments ont été édifiés, en particulier le long de l'actuelle rue du Bon Pasteur où figurent l'église et le Séminaire du Bon Pasteur, qui existe depuis 1732 mais n'est conforté qu'en 1762 par lettre patente du Roi (Brassevin, La Pacquerie 1876). La rue Fauchier, limite nord de notre emprise, elle-aussi bordée de bâtiments, a été créée.

Sur le cadastre napoléonien (**Fig. 11**), établi au début des années 1810 mais publié en 1820, séminaire et église ont disparu, victimes de la Révolution en 1791, et détruit en 1794 (Brassevin, La Pacquerie 1876). De nouveaux bâtiments ont été construits. Les états de section donnent quelques indications sur la vocation des parcelles 512 à 238, qui appartiennent toutes à la même propriétaire : Eugénie Boudoin, veuve D'Ollières[4]. À l'emplacement du diagnostic, on note une bâtisse rectangulaire, parcelle n°514, que les états de section qualifient de « fabrique ». On apprend par le recueil des hypothèques, lors de la vente des propriétés en 1827, qu'après avoir été une fabrique de savon, le bâtiment devient une fabrique de sel de soude.

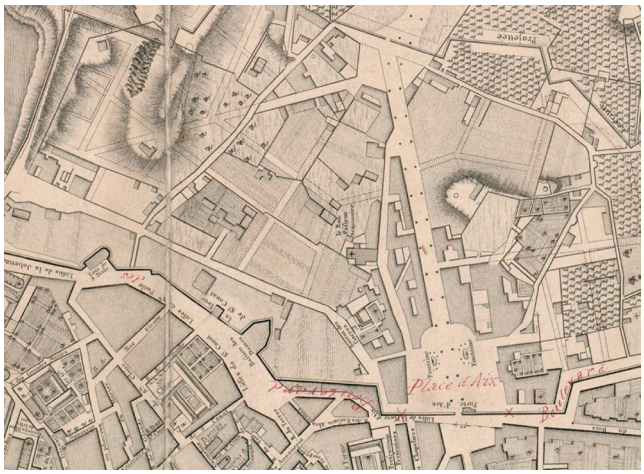
4. Connu aussi dans les registres hypothécaires sous le nom de Marie Eugénie Baudoin ou Marie Éphrosine Baudoin, elle est doublement veuve, par un premier mariage avec Paul Henry de Georges d'Ollières Luminy – victime de la Révolution en 1789 et dont elle hérite du domaine de Luminy – puis par un second mariage en 1811 avec François Joseph Hippolyte de Georges d'Ollières, mariage pour lequel elle reçoit en donation de son père le domaine du Bon Pasteur.



8



9



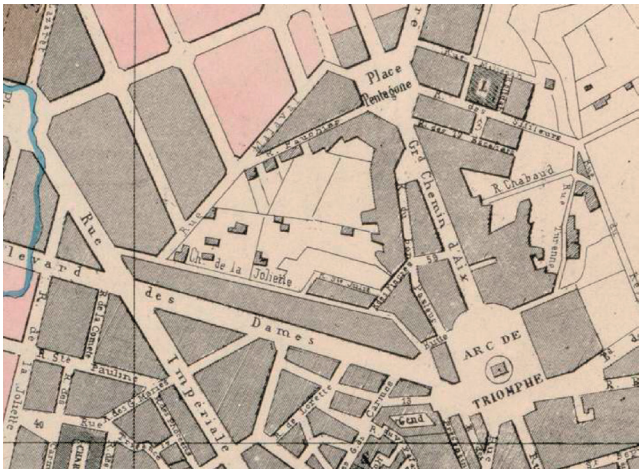
10



11



12



13

Figure 8 : Détail du plan de Marseille par Nicolas de Fer, 1705.
© BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 224 DIV 1 P 3 D
Figure 9 : Détail du plan Razaud, 1743. © BNF, département Cartes et plans, GE C-6863
Figure 10 : Détail du Plan géométral de la ville de Marseille et de ses faubourgs de Pierron et Dupuis, 1787. © BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 74 DIV 4 P 19
Figure 11 : Détail du cadastre napoléonien, 2e feuille de Saint-Lazare. © BNF
Figure 12 : Détail du plan Demarest, 1824. © AC1305505_78FI545_C
Figure 13 : Détail du plan de Marseille par Rey, 1866. © AC1305505_78FI470_C

Autour sont mentionnés des maisons, magasins, jardins potager et d'agrément, labours, fontaines, réservoirs, lavoirs et autres poulaillers. Sur la parcelle 512, les fondements d'une fabrique de savon, mentionnés par l'état de section, pourrait correspondre aux vestiges du séminaire.

Sur le plan Desmarest de 1824 (**Fig. 12**), la « fabrique » n'existe plus. Sur l'emplacement des ruines de la parcelle 512 est mentionnée une savonnerie, tandis qu'une autre savonnerie et une raffinerie de soufre occupent le nord de l'îlot. On note aussi l'existence d'une blanchisserie au nord-ouest, d'une « poterie » à l'ouest et d'une blanchisserie au sud de l'emprise.

Le plan de 1866 (**Fig. 13**) ne montre pas de changements majeurs, sinon que la rue du Bon Pasteur est totalement lotie. La rue Montolieu n'existe pas encore. Au nord, les nouveaux ports et les quartiers orthonormés gagnés sur la mer conjointement au percement de la rue de la République ont fait reculer les limites de la ville, tandis que les industries polluantes s'éloignent du centre et de ses faubourgs désormais densément urbanisés.

Enfin, les prises de vue aériennes, dont celle de 1924 (**Fig. 14**), montrent l'îlot tel qu'il était avant que les divers bâtiments industriels qui l'occupaient soient démolis en 2024.

Densément urbanisé, le secteur de la butte Saint-Lazare et ses alentours ont été assez peu explorés par l'archéologie préventive. Les quelques diagnostics effectués se sont pour la plupart révélés négatifs, et une très faible portion a conduit à des fouilles (**Fig. 15**).

Un diagnostic archéologique réalisé aux abords de la station de métro Jules Guesde en 2023 a révélé une modeste occupation hors des murs de la ville dès la période héllenistique (Weydert *et al.* 2023). Plusieurs autres diagnostics réalisés autour de la butte Saint-Lazare (rue Bernard-du-Bois (Sénépart (dir.), Weydert, Wattez 2008), boulevard Nédelec (Sénépart *et al.* 2010), Voie Nouvelle (Dubesset *et al.* 2009), ainsi qu'une fouille au 14 rue Trinquet (Paone *et al.* 2008) ont révélé la présence de traces agraires ainsi qu'une nécropole de cette même période. La fouille du 30-32, boulevard des Dames (Paone *et al.* 2020) a mis en évidence une occupation au nord du rempart héllenistique, ainsi qu'un chemin creux longeant ledit rempart.

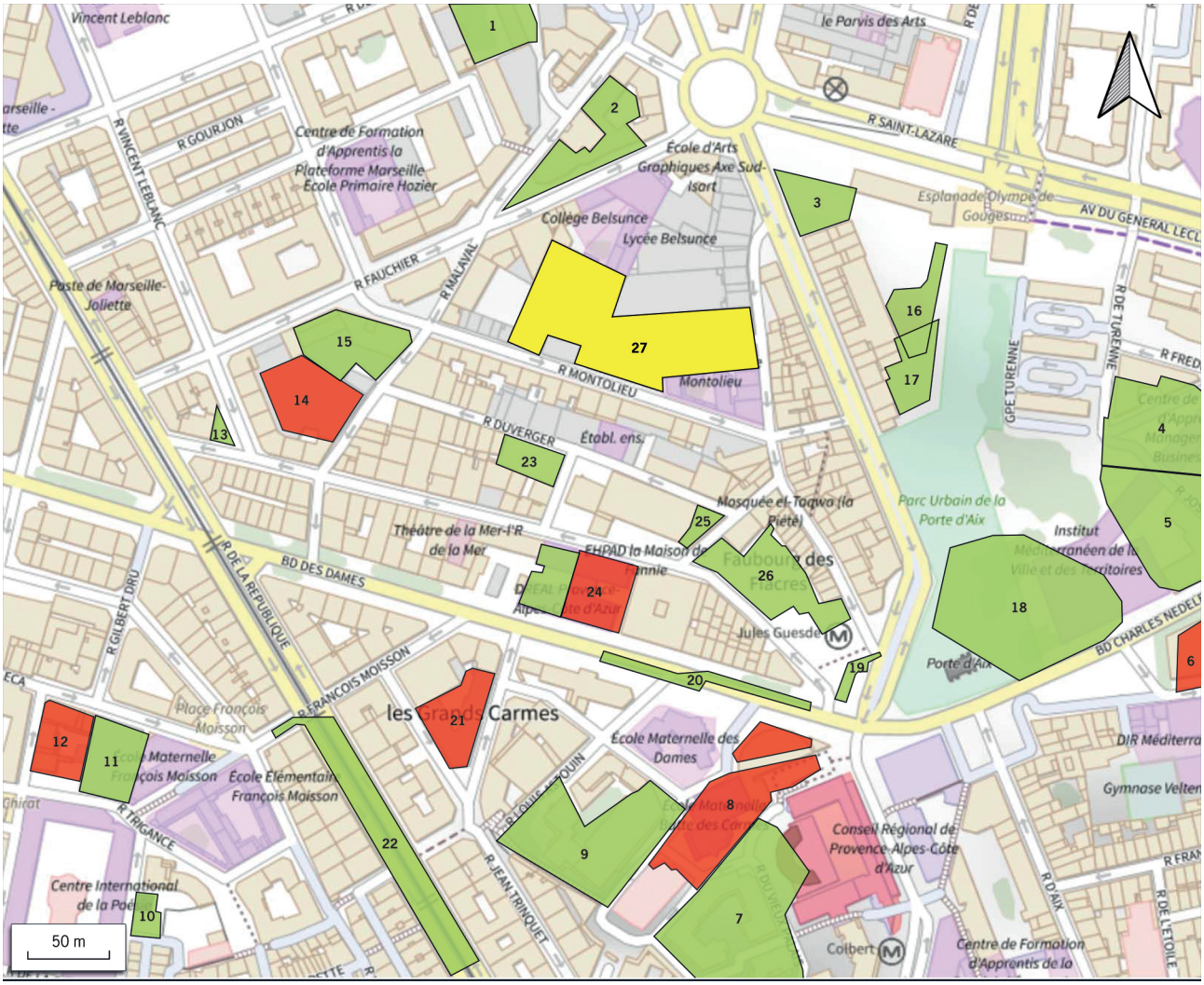
À la période romaine, plusieurs nécropoles sont attestées, du moins dès l'époque augustéenne. Entre 1862 et 1864, les travaux de la Rue de la République mettent au jour une vaste nécropole dans les « terrains bas du Lazaret » (Moliner 2011), puis une autre au croisement des rues Malaval et Fauchier, lors du prolongement de cette dernière. Deux maquettes réalisées par H. Augier ont survécu et sont exposées au Musée d'Histoire de la ville de Marseille. Une troisième nécropole a été découverte en 2003 lors de la fouille du 1 bis Rue Malaval (Moliner 2009), une quatrième se situant plus au sud dans l'îlot Sainte Barbe (Moliner *et al.* 2003). Autour de la butte Saint-Lazare, plusieurs opérations ont montré l'existence de structures bâties hors de la cité, en particulier un habitat rural au 14, rue Trinquet doté d'une pièce thermale à mosaïque (Paone *et al.* 2008).

La période médiévale marque l'abandon des structures antiques aux alentours, et livre peu de traces, si ce n'est le rempart du XVe s. au 30-32 Boulevard des Dames (Paone *et al.* 2020), et l'aqueduc médiéval situé au nord de la butte des Carmes (Gantès et Moliner, coll. M. Moerman, 1990).



Figure 14 : Détail d'une vue aérienne de Marseille, 1924. © ADBdR

La période moderne a livré peu de témoignages archéologiques. La fabrique Royale de soufre et salpêtre située sous le Boulevard Nédélec a été fouillée en 2007, et en 2022, une surveillance de travaux a permis d'étudier le rempart moderne dans la partie haute du boulevard des Dames (Parmentier 2023).



Opération de diagnostic

Opération de fouille

Emprise de l'opération

1 - Rue de Forbin
2 - Îlot Fauchier
3 - 54 à 62 avenue Camille Pelletan
4 - ZAC Saint-Charles, parking DDE
5 - ZAC Saint-Charles, gare routière provisoire
6 - Boulevard Nédelec
7 - Les Icardins
8 - Butte des Carmes, "Les Equipements Publics"
9 - Les Carmelins
10 - Rue de la Vieille-Tour
11 - Diagnostic rue Leca
12 - Fouille Rue Leca
13 - Îlot 22
14 - 1bis Rue Malaval
15 - 47 rue Montollieu
16 - ZAC Saint-Charles, phase 4, parcelle S812E
17 - ZAC des Échelles
18 - ZAC Saint-Charles II, Square porte d'Aix
19 - Abord de la station de métro Jules Guesde
20 - Boulevard des Dames
21 - 14 rue Trinquet
22 - Rue de la République
23 - 17, 19, 21 rue Duverger
24 - 30-32 Boulevard des Dames
25 - 1 à 3 rue des Fiacres
26 - Rue du Bon Pasteur, Rue de la Butte, Rue de la Joliette
27 - 15 rue Fauchier, 55 rue du Bon Pasteur, rue Montolieu

Figure 15 : Localisation des opérations archéologiques autour de l'îlot Montolieu. © Hugo Guilbert-Hieulle, Inrap

1.4 Méthodologie et contraintes

Les analyses de sols menées par ERG ont montré une forte pollution des sols, avec en particulier la présence de mercure, de cuivre, d'arsenic et de plomb, de HAP et de PCB sur 1 m à 1,5 m d'épaisseur (**Fig. 16** et protocole pollution en annexe). Cette pollution excluant de stocker les terres polluées sur place pour d'évidentes raisons de santé publique, un préterrassement a été réalisé pendant une semaine pour préparer 5 fenêtres implantées sous la supervision du SRA. Les terres issues de ces zones ont été envoyées en décharge.

En plus des contraintes environnementales, il y avait obligation de respecter une distance de 9 m depuis les murs cernant le terrain ou de leurs confortements, excluant environ 3 000 m². L'emprise originelle de 6 960 m² a ainsi été réduite à 3 960 m².

Sept tranchées ont été réalisées (**Fig. 17**) avec une pelle de 20 t à chenilles, équipée d'un godet de curage de 3 m. Elles totalisent 445 m², soit 11,23 % de la surface accessible.

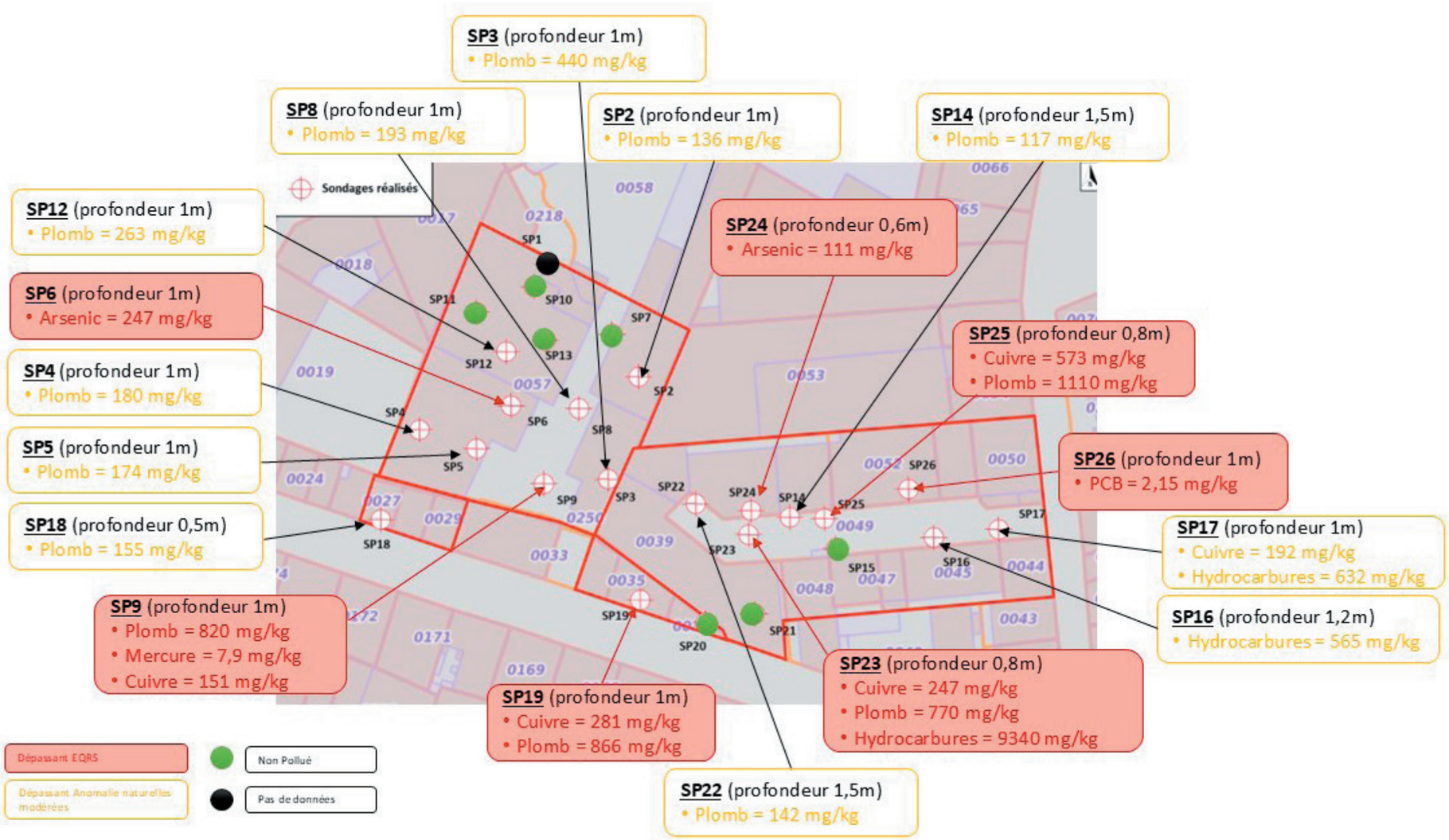


Figure 16 : Cartographie de la pollution des terres.
© Jauris Dubu, Inrap

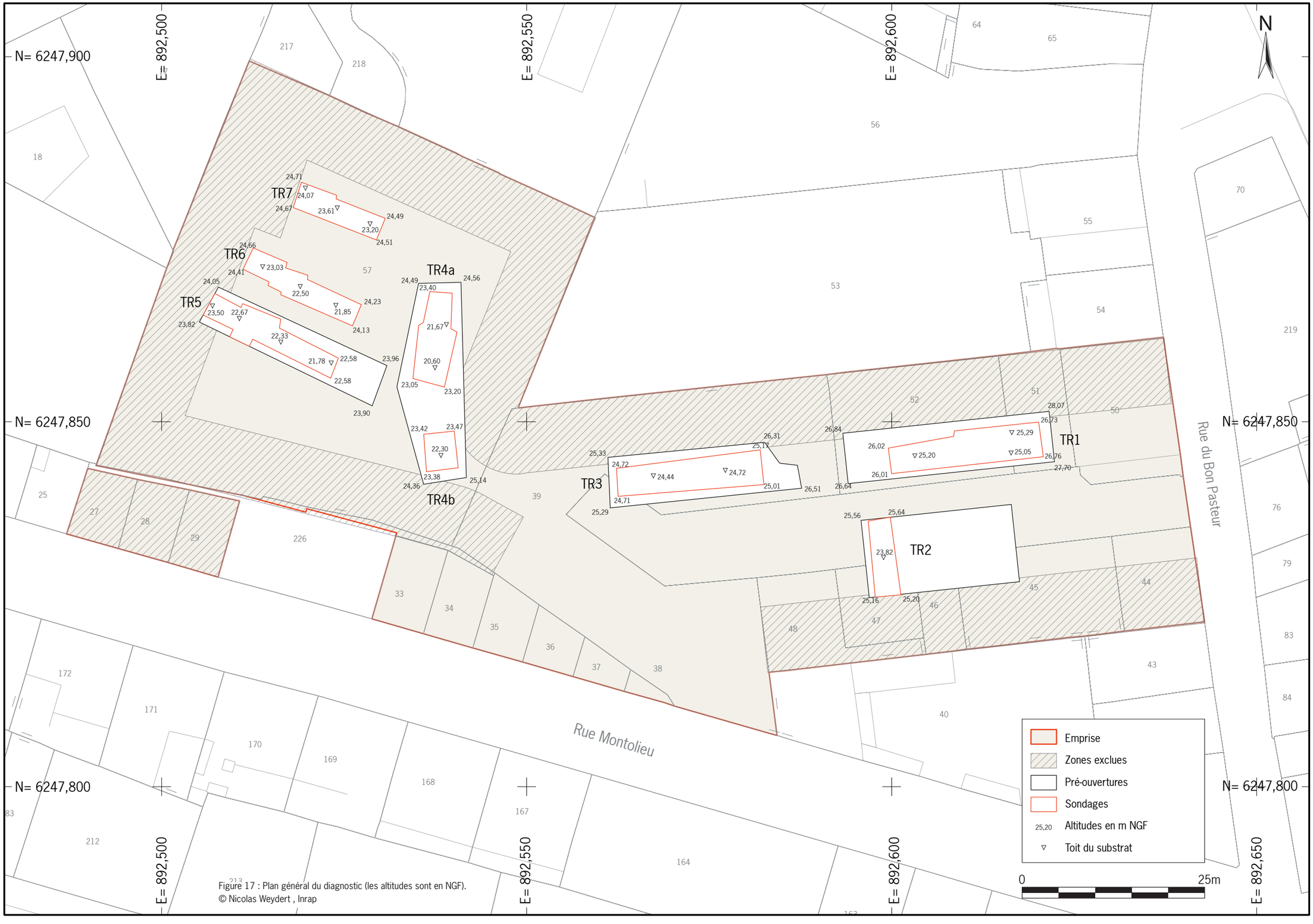


Figure 17 : Plan général du diagnostic (les altitudes sont en NGF).
© Nicolas Weydert , Inrap

2. Résultats

2.1 Les sondages (Hugo Guilbert-Hieulle et Nicolas Weydert)

La description des unités stratigraphiques a été faite du haut vers le bas, et donc du plus récent au plus ancien.

2.1.1 Le secteur est



Figure 18 : La tranchée TR1 vue de l'est. © Nicolas Weydert , Inrap

Trois sondages ont été réalisés à l'est de l'emprise, directement au sud du Marché du Soleil.

La tranchée TR1 (**Fig. 18**) est située à l'extrémité est de l'emprise, derrière le bâtiment du Marché du Soleil. D'orientation est-ouest, elle est longue de 20,91 m, large de 4,79 m et profonde de 3,02 m en moyenne.

La stratigraphie (**Fig. 19 et 20**) débute par une couche de remblai de démolition récent en surface (US 1006) de 0,2 m d'épaisseur, puis de remblais limoneux contenant des inclusions de galets centimétriques et de gravillons (US 1005) observés sur 0,4 m. En dessous, une couche de limons ocre-brun (US 1004) avec galets, gravillons et charbons marque l'apparition de tessons de céramique antique datée des VIe-IVe av. J-C., sur 0,75 m d'épaisseur. L'US 1003 est constituée de limon sablo-argileux brun avec quelques rares petits galets et de la céramique présente sur 0,3 m, qui fournit le même horizon chronologique. En dessous, l'US 1002 est sensiblement similaire mais contient moins de galets et de gravillons, observée sur 0,15 m. Ce niveau vient sceller le substrat stampien (US 1001) altéré en surface, plutôt marno-gréseux à l'est, et constitué de poudingues à l'ouest. Le substrat est en légère pente vers le sud-est et y apparaît 1 m plus bas.

La tranchée TR2 (**Fig. 21**) est au sud de TR1, orientée nord-sud. Elle mesure 10,72 m de longueur, 3,50 m de largeur, et 1,86 m de profondeur. Elle a livré une structure moderne sous la forme d'un reste de cave avec quatre fonds de cuves (**Fig. 22 et 23**).

Le tiers sud de la tranchée est scellé par le niveau de démolition des anciens bâtiments (US 2013), composé de terre noire contenant de nombreux déchets (bouteilles, briques, tomettes, mallons, plastique).

Sous ces remblais de démolition est apparue une cave, elle-même partiellement détruite au sud. Un vaste décaissement (TR2015) a permis la construction d'une fondation de mur massive (MR2002) limitant un îlot au nord. Observée sur toute la largeur de la tranchée et sur 1,63 m de hauteur dans la berme, elle est large de 0,68 m. Sa mise en œuvre est peu soignée : les parements sont irrégulièrement assisés et les blocs et moellons de calcaire, grès et poudingue qui les composent ne sont pas alignés verticalement. Le blocage est constitué de cailloux et de moellons bruts ainsi que de fragments de tuiles et de carreaux. L'ensemble est lié par un mortier grossier gris. Le creusement d'installation au nord de la cave est comblé après



Figure 19 : Log de la tranchée TR1 vu du sud.
© Nicolas Weydert, Inrap

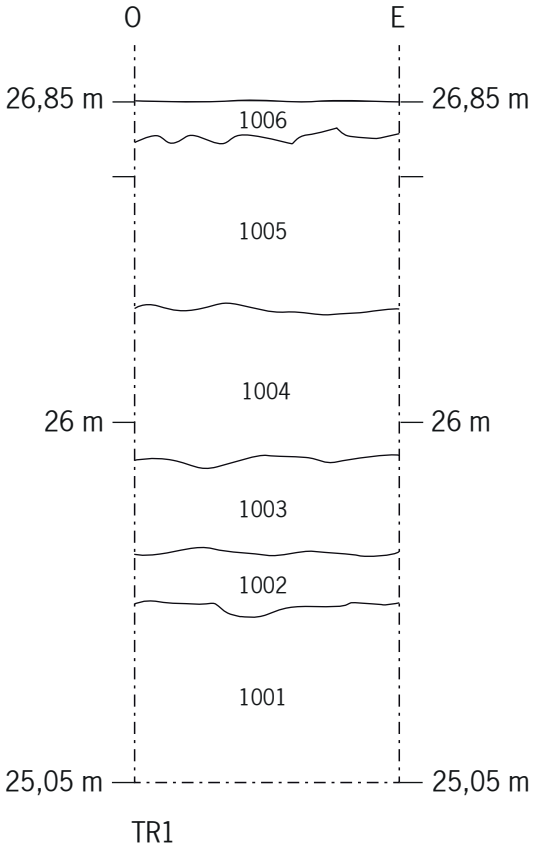


Figure 20 : Relevé du log de la tranchée TR1. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 21 : La tranchée TR2 vue du sud. © Nicolas Weydert, Inrap

la construction du mur par un remblais argileux hétérogène (US 2016), renfermant une grande quantité de galets. À l'ouest a été sommairement observé un retour vers le sud (MR2020) sur environ deux mètres. Ce retour a été presque totalement détruit.

Au sud du mur MR2002, quatre cuves (ensemble CUV2004, d'est en ouest : CV2004, CV2005, CV2006, CV2019) (**Fig. 24**) ont été construites à l'aide de carreaux rectangulaires de terre cuite (23 x 14 x 2,5 cm), connus sous le nom de « mallons de crotte » (Bouiron *et al.* 2011 : 125), liés par un mortier blanc. Le fond des cuves est constitué d'au moins deux épaisseurs de carreaux disposés à plat, dont le sens alterne d'une couche à l'autre.

Une épaisse couche de mortier lie-de-vin vient lisser la face interne du mur MR2002 pour permettre la construction en placage du mur septentrional des cuves (US 2003). Ce mortier se retrouve sur le mur MR2020.

Cinq murets nord-sud séparent les cuves (d'est en ouest : US 2012, US 2004, US 2005, US 2006, US 2019). Ils sont chaînés avec le mur US 2003. Chaque muret a été observé sur 1,98 m de long et ils ne sont conservés que sur 8 cm de haut au maximum. Le muret MR 2012 est quant à lui conservé sur 1,36 m de hauteur.

Au sud, les cuves sont fermées par un muret est-ouest (US 2022) dont il ne reste qu'une assise au niveau du fond des cuves. Les briques qui le constituent sont disposées en boutisses, perpendiculaires à celles du muret US 2003.

Trois des cuves sont de plan rectangulaire, les deux du centre (CV2005, CV2006) mesurant 1,98 m par 0,60 m, celle de l'est (CV2004) étant légèrement plus étroite (0,55 m de large). La cuve la plus à l'ouest (CV2019)

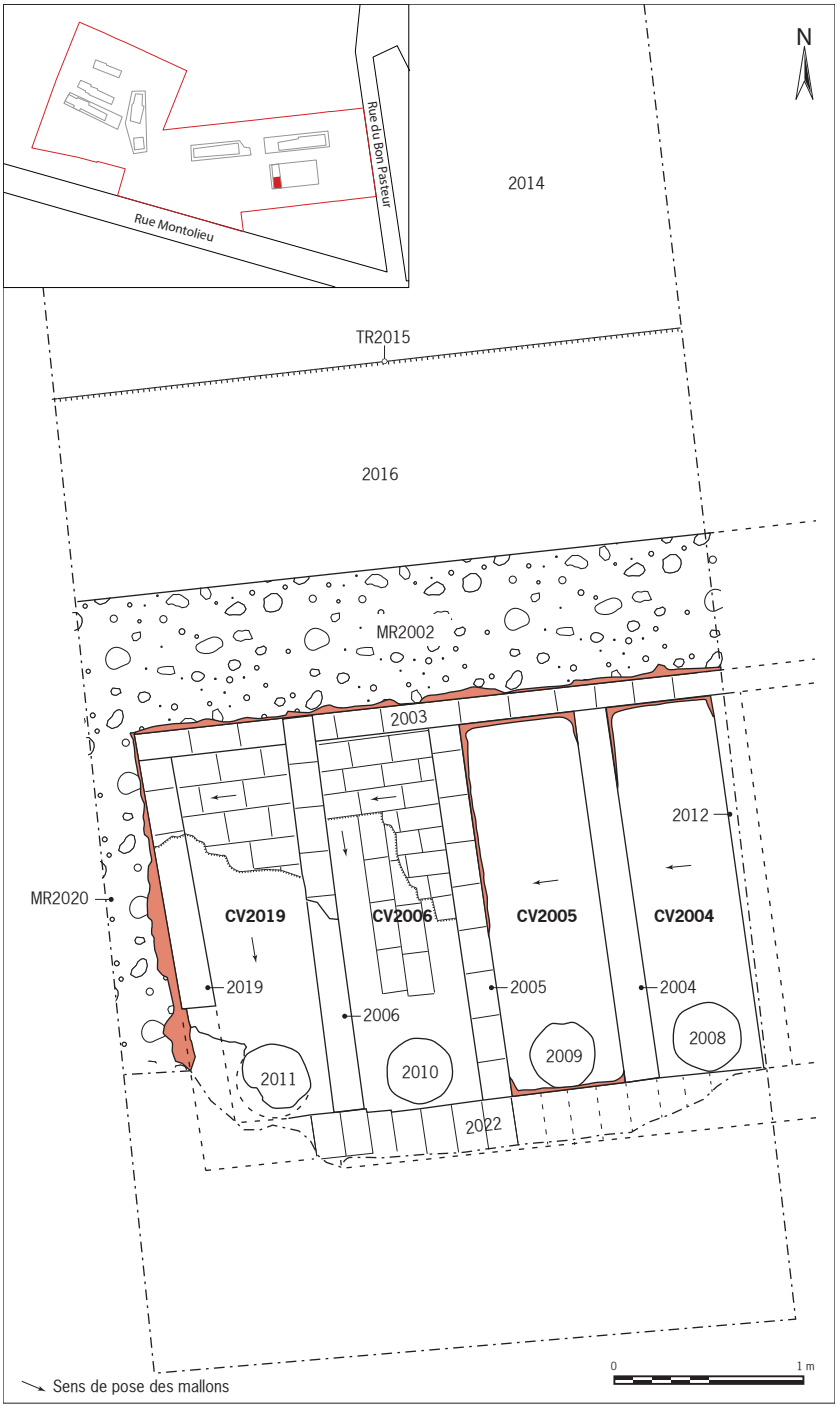


Figure 22 : Plan des vestiges de la tranchée TR2. © Nicolas Weydert, Inrap

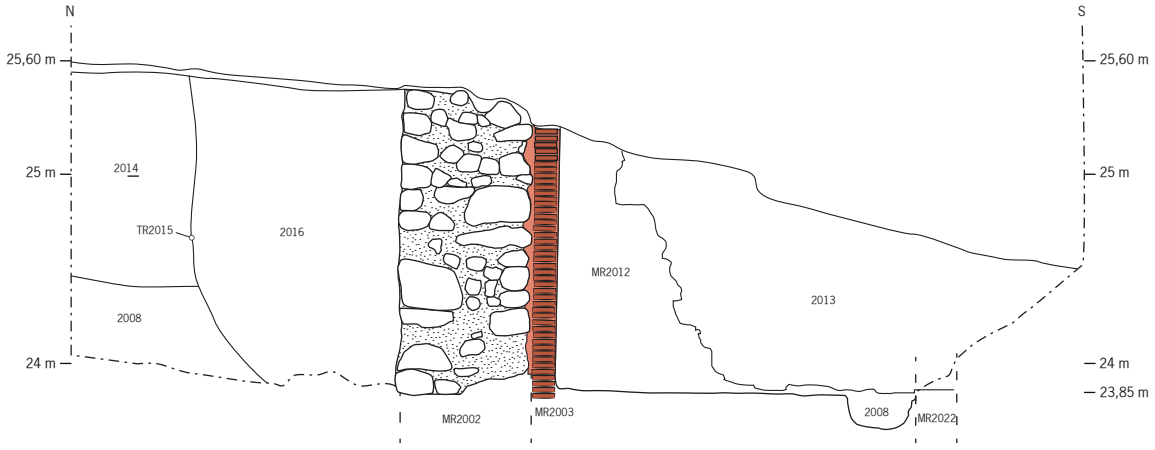


Figure 23 : Elévation de la berme orientale de la tranchée TR2 vue de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 24 : Vue cavalière des cuves au fond de la cave de la tranchée TR2 depuis le nord-ouest. © Nicolas Weydert, Inrap

est quant à elle trapézoïdale : sa largeur au nord est identique à ses voisines, tandis qu'au sud, elle ne mesure que 0,52 m de large. On remarque également qu'au sud, le muret US 2022 est très légèrement décalé vers le nord. Ces irrégularités sont probablement liées au fait que le mur occidental MR2020 ne devait pas être rigoureusement perpendiculaire au mur septentrional MR2002.

Quatre cuvettes de décantation (d'est en ouest : US 2008, US 2009, US 2010, US 2011) sont aménagées au sud de chaque cuve (**Fig. 25 et 26**). Tangentes au muret US2022, placées sur l'axe central, elles mesurent de 33 à 36 cm de diamètre, pour une profondeur de 17 cm en moyenne. Elles sont destinées à collecter les impuretés tombées au fond des cuves.

Un mortier hydraulique rose (US 2017), vient enduire la face interne des cuves et des cuvettes, épais de 3 cm sur le mur du fond (US 2003) et de moins de quelques millimètres ailleurs (**Fig. 27**). Ce mortier, le *batun*, est régulièrement utilisé pour assurer l'étanchéité des cuves et des citernes, particulièrement quand elles devaient contenir de l'huile ou du vin (Bouiron *et al.* 2011 : 126). Les angles des cuves sont arrondis par le lissage du mortier.

La tranchée d'installation du mur MR2002 (TR2015) montre que le bâtiment est installé à partir d'un épais remblais (US 2014) argilo-limoneux hétérogène contenant galets, cailloux, et fragments de céramique. Celui-ci scelle des colluvions épaisses de 40 à 50 cm reposant directement sur le substrat conglomératique (US 2001) qui affleure à 24,54 m NGF.

La tranchée TR3 (**Fig. 28**) suit l'orientation de la TR1. Située à l'ouest de cette dernière, elle mesure 20 m de long et 4,75m de large, pour 1,50 m



Figure 25 : Vue de détail d'une des cuves de la tranchée TR2. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 26 : Vue cavalière des cuves au fond de la cave de la tranchée TR2 depuis l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 27 : Vue de l'extrémité nord de la cuve orientale, montrant l'arrachement du mur MR2002, le muret MR2003 et le muret MR2012. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 28 : La tranchée TR3 vue de l'ouest.
© Nicolas Weydert, Inrap

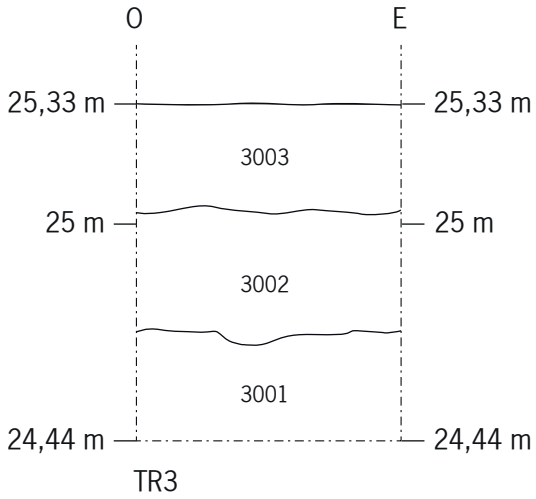


Figure 29 : Relevé du log de la tranchée TR3.
© Nicolas Weydert, Inrap

de profondeur maximum. Trois US composent la stratigraphie de la tranchée (**Fig. 29**). L'US 3003 correspond aux remblais contemporains pollués, pré-décapés avant la phase de terrain. L'US 3002 est constitué de colluvions ocre clair stériles. La couche 3001 correspond au substrat stampien, marneux à l'est et conglomératique à l'ouest. Cette tranchée n'a livré aucun mobilier ni structure archéologique.

2.1.2 Le secteur ouest

Quatre sondages ont été pratiqués à l'ouest de l'emprise, le premier le long du mur occidentale du Marché du Soleil, les trois autres à l'ouest ce dernier.

La tranchée TR4 se situe dans la partie centrale du terrain. Compte tenu de limites liées à l'espace et à la sécurité, elle a été séparée en 2 parties, la pelle restant au seul endroit praticable, un palier entre TR4a au nord (**Fig. 30**) et TR4b au sud (**Fig. 31**).

La tranchée TR4a mesure 13 m de long, 4,5 m de large, et 3,93 m de profondeur. Cinq US constituent TR4a (**Fig. 32 et 33**) : en surface, l'US 4005 est une couche de remblais contemporains pollués qui ont fait l'objet d'un pré décapage sur plus d'un mètre. Ensuite, US 4006 est une couche de limons argilo-sableux observée sur 0,4 m, avec des gravillons et 2 tessons de céramique médiévale (fragment de jarre espagnole à décor incisé et couverte verte, et fragment de bol en faïence valencienne à décor peint bleu, les deux fournissant une datation entre le XIVe et le XVIe siècle[1]).
L'US 4002 est un niveau de colluvions brun gris observé sur 0,5 m contenant de la céramique antique datée de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., de la TCA, des monnaies ainsi que quelques débris d'alliage cuivreux.
L'US 4003 est similaire, de couleur brun moyen avec des inclusions plus fines sur 0,25 m d'épaisseur. La céramique fournit une datation en la fin du Ier s. av. J.-C. et le Ier s. ap. J.-C. L'US 4004 est représentée sur 0,25 m par

1. Détermination par Florence Parent (Inrap).



Figure 30 : La tranchée TR4a vue du nord. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 31 : La tranchée TR4b vue du sud. © Nicolas Weydert, Inrap

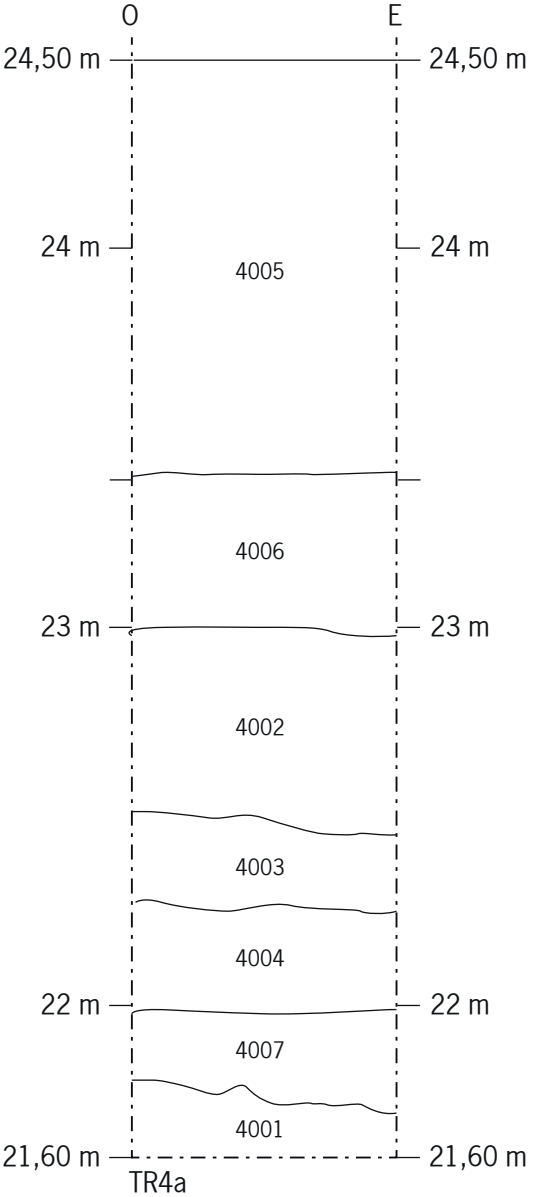


Figure 33 : Relevé du log de la tranchée TR4a. © Nicolas Weydert, Inrap

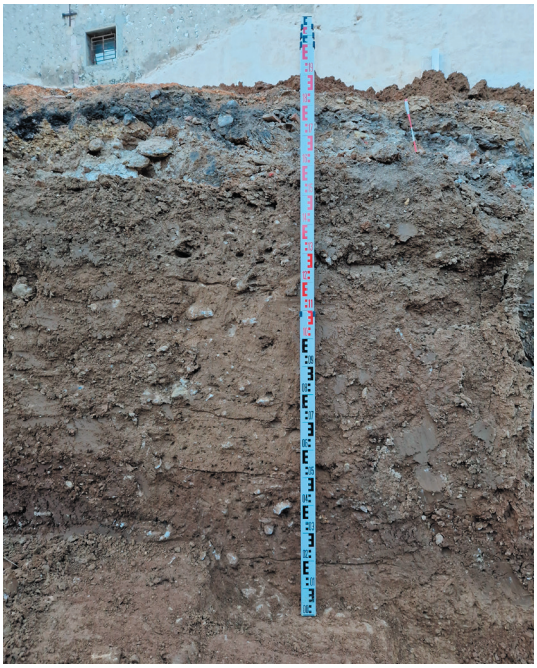


Figure 32 : Log de la tranchée TR4a vu de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap

des colluvions rouge brique contenant des éléments de terre cuite architecturale (*tegulae*, *imbrices*), ainsi que de la céramique, attribuée au I^er^ s. ap. J.-C. L'US 4007 vient sceller le substrat par des colluvions brunes et stériles sans gravillons sur 0,25 m d'épaisseur. Enfin, l'US 4001 correspond au substrat stampien observé dans les autres tranchées, localement recouvert de poches d'altération.

La tranchée TR4b est un sondage profond réalisé au sud de TR4a, mesurant 5,06 m de longueur, 4,40 m de largeur et 2,93 m de profondeur. Vu l'impossibilité de réaliser des paliers afin de descendre observer la stratigraphie en sécurité (**Fig. 34**), nous n'avons pas relevé de

log pour TR4b. Le substrat a été atteint sous des colluvions et remblais similaires à ceux de la tranchée TR4a.

Les trois dernières tranchées sont parallèles les unes aux autres, toutes situées dans la partie la plus occidentale de l'emprise (**Fig. 35**).

La tranchée TR5 (**Fig. 36**) a été ouverte à l'ouest de TR4 et au sud de TR6, orientée est-ouest. Elle mesure 19,43 m de longueur, 3,36 m de largeur et 2,05 m de profondeur moyenne.

Un mur contemporain (MR5004) d'orientation nord-sud traversait la tranchée à l'est. Il est installé dans une couche de remblais contemporains



Figure 34 : Log de la tranchée TR4b vu de l'ouest.
© Nicolas Weydert, Inrap



Figure 36 : La tranchée TR5 vue de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap

pollués (US 5005) épais de plus d'un mètre, qui reposent sur une couche de sédiment argilo-limoneux (US 5006) contenant des galets, de la céramique, de la terre cuite architecturale et des os d'animaux. La céramique date cette couche de l'Antiquité tardive, sans plus de précision.

Le fond de la tranchée est caractérisé à l'ouest par des altérations (US 5012) argilo-sableuses grises recouvrant le substrat stampien (US 5001) sur quelques centimètres.

Nous y avons repéré plusieurs structures. En premier lieu, MR5002 est un reste de fondation de mur d'orientation est-ouest (**Fig. 37 et 38**). Constitué de galets, calcaires et poudingues, il a pu être suivi sur une dizaine de mètres de long. À l'est, l'épierrement disparaît sous la berme et la tranchée semble uniquement comblée de sédiments sableux.

La tranchée de fondation du mur MR5003 (**Fig. 39, 40, 41, 42 et 43**) est visible au sud dans les sédiments (US 5006). Elle a été observée sur toute la largeur de la tranchée. Le creusement large de 65 cm présente un fond plat horizontal. Les parois, conservées sur 35 cm de hauteur à l'est, et seulement 17 cm à l'ouest, sont verticales. Le premier comblement observé est un sédiment limoneux gris jaune claire (US 5011) avec quelques

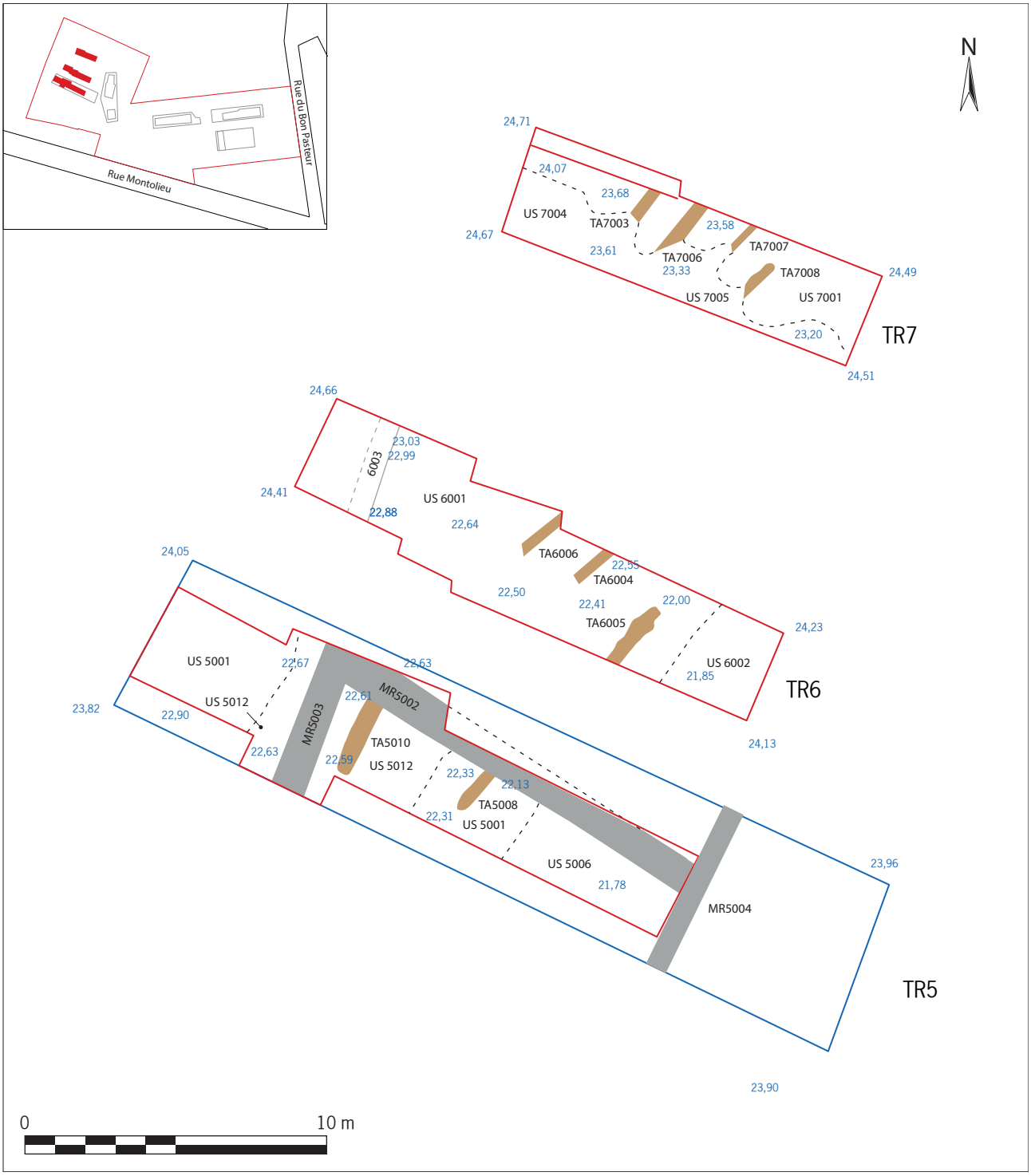


Figure 35 : Plan des tranchées TR5, TR6 et TR7. © Nicolas Weydert, Inrap

galets centimétriques épars, probablement utilisé comme remblai après l'épierrement du mur. Ce qui reste de cet épierrement (US 5007), déborde largement à l'ouest de la tranchée pour recouvrir l'US 5012. Il est constitué de galets (5 à 20 cm) et de moellons équarris et bruts supérieurs à 25 cm. Il renferme également quelques fragments de *tegulae*, du béton de tuileau et de la céramique. Ces éléments premettent de proposer une datation entre le VI^{e} et le VII^{e} s. ap. J.-C. La coupe réalisée dans MR5003 a également permis d'observer une perturbation récente (US 5013) qui vient entamer 5007 dans sa partie haute.



Figure 37 : La tranchée de fondation du mur MR5002 vue du sud-est. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 38 : Détail de la tranchée de fondation du mur MR5002 depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 39 : Le mur MR5003 vu du nord. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 40 : Vue en coupe de la tranchée de fondation et de l'épierrement du mur MR5003 dans la berme sud de la tranchée TR5 depuis le nord. © Nicolas Weydert, Inrap

Deux structures antérieures aux tranchées de fondation ont pu être observées.
La tranchée TA5010 est creusée dans les poudingues stampien (**Fig. 44**). Elle a été observée sur 1,6 m en longueur et mesure 0,60 m de large pour une profondeur maximale de 10 cm. Son contour est linéaire, se terminant en arrondi au sud-ouest. Dans sa partie nord, elle est recoupée par MR5002. Par analogie avec celles mises au jour dans les sondages voisins, elle est interprétée comme une trace agraire.

La structure TA5008 est une structure oblongue creusée dans les marnes stampiennes (**Fig. 45**). Elle a été observée sur 2,60 m de long pour 0,60 m de large et sa profondeur ne dépasse pas 6 cm. Elle est comblée par une argile brun clair avec inclusions de galets et de céramique (US 5009), largement attribuée au V^{e}-I^{er} s. av. J.-C. Elle a été interprétée comme une trace agraire, mais cette interprétation est sujette à caution, car son alignement ne correspond pas à celle des autres traces agraires.

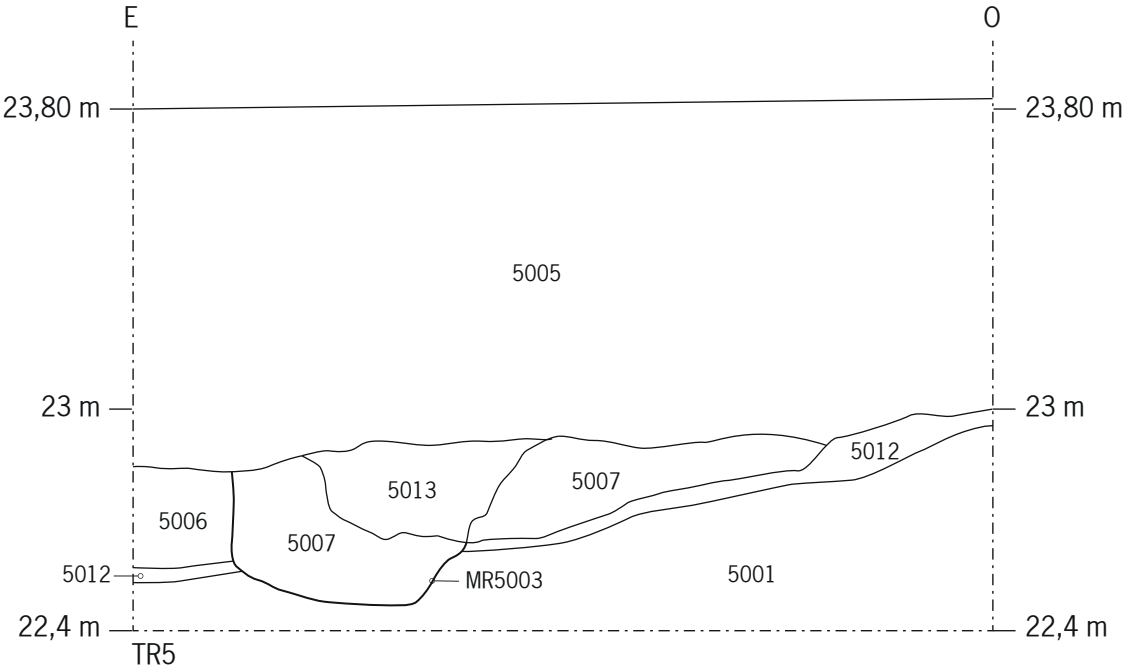


Figure 41 : Relevé de la coupe de la tranchée TR5. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 42 : Vue cavalière de la coupe du mur MR5003 depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap

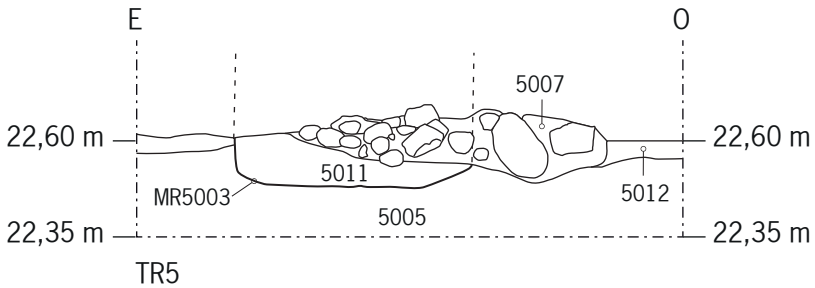


Figure 43 : Relevé de la coupe du mur MR5003. © Nicolas Weydert, Inrap

La tranchée TR6[2] est située au nord de TR5 et partage la même orientation. Longue de 16,74 m et large de 3,23 m, elle est profonde de 2,81 m. En raison

2 Les prises de vue générales de la tranchée TR6 ont été oubliées.



Figure 44 : La trace agraire TA5010 depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 45 : La possible trace agraire TA5008 depuis le nord. © Nicolas Weydert, Inrap

de la présence d'un mur en bordure nord de la tranchée, nous avons dû en adapter la forme et la taille. Sa stratigraphie (**Fig. 46 et 47**) débute par des remblais contemporains (US 6001) pollués épais de 0,4 m. En dessous on trouve une couche de remblais contemporains (US 6010) similaire, de couleur rougeâtre. Ensuite, une succession de limons avec cailloutis ; 6009, un limon sableux brun moyen, 6008, un limon brun moyen plus rare en inclusions, et 6007 un limon sableux brun moyen avec cailloutis. Enfin, l'US 6002 vient sceller les niveaux archéologiques par un limon sableux brun-rouge moyen avec des inclusions de cailloutis, de céramique, et de Terre cuite architecturale, qui fournissent une datation dans le Ier s. ap. J.-C.

Une première structure (US 6003) a été observée à l'extrémité ouest de la tranchée. Constituée de galets, poudingues et calcaires, elle a d'abord interprété comme la prolongation de MR5003 vers le nord, mais les relevés montrent un net décalage entre les deux structures. Vu l'impossibilité d'ouvrir une fenêtre pour de raisons de sécurité, la nature de 6003 n'est pas connue.

À l'est, TA6004 est une tranchée étroite taillée dans les grès stampiens (US 6001), observée sur 1,5 m de longueur, large de 0,35 m et profonde de 0,25 m. Le mobilier recueilli fournit une datation entre le IVe et le Ier s. av. J.-C. Une tranchée similaire (TA6005) (**Fig. 48**) est située à l'est de 6004, elle aussi taillée dans le substrat stampien, ici de faciès conglomératique. Observée sur 2,5 m de longueur, 0,45 m de largeur et 0,25 m de profondeur, elle présente un profil à fond plat inégal et aux parois verticales. Le passage du fond aux parois est arrondi. Son comblement est un limon argileux brun ocre moyen, similaire à l'US 6002 qui le scelle, se distinguant par une plus grande proportion de de petits galets et cailloutis. La limite entre le comblement de la structure et le sédiment qui le scelle se situe exactement au niveau des bord du creusement, ce qui laisse supposer un dérasement ancien ayant annihilé la partie supérieure de la trace agraire. Le mobilier recueilli fournit ici aussi une datation entre le IVe et le Ier s. av. J.-C.

À l'est de TA6004, une troisième tranchée (TA6006) a été observée (**Fig. 49**). Creusé dans les grès stampiens qui se délitent en plaquettes, son contour est moins net que sa voisine et son fond est très inégal.

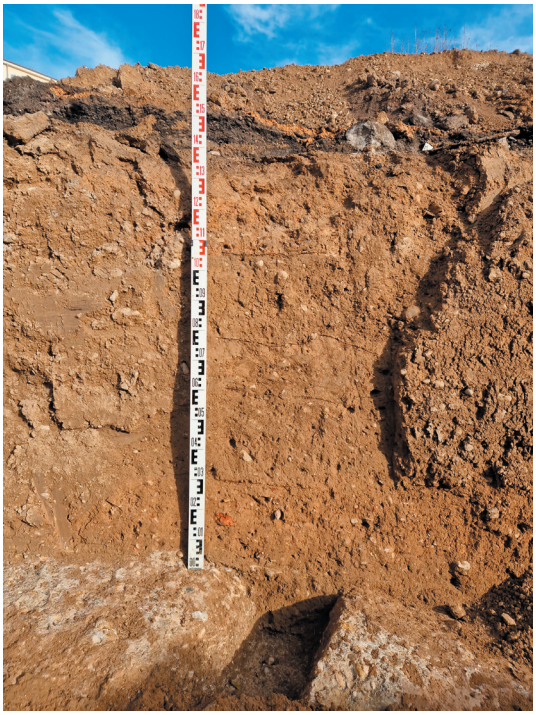


Figure 46 : Log de la tranchée TR6 vu du sud, avec à sa base la trace agraire TA6004. © Nicolas Weydert, Inrap

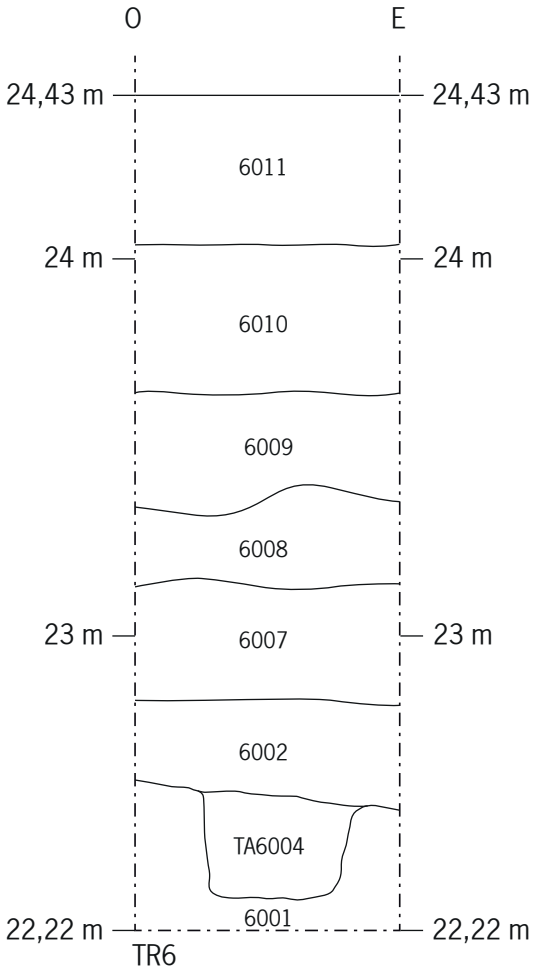


Figure 47 : Relevé du log de la tranchée TR6. © Nicolas Weydert, Inrap



Figure 48 : La trace agraire TA6004 partiellement fouillée depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap

La tranchée TR7 (**Fig. 50**) est la dernière tranchée ouverte lors du diagnostic. Située au nord de TR6, elle mesure 12,33 m de long, 3,64 m de large, pour 1,51 m de profondeur. Le substrat (US 7001) est sensiblement plus haut de ce côté du terrain, en légère pente vers le sud-est. Quatre traces agraires (TA7003, TA7006, TA7007, TA7008) y sont creusées (**Fig. 51**). Le mobiler recueilli dans la trace agraire TA7008, daté du III^e^ s. ap. J.-C., est probablement intrusif. Elles sont scellées à l'ouest par sédiment sableux (US 7004) brun clair avec inclusions de galets (similaire à US 5006 ou US 6002) qui passe à l'est (**Fig. 52 et 53**) à un sédiment argilo-limoneux brun à galet (US 7002), attribué au I^er^ s. av. J.-C. L'ensemble est recouvert par des remblais contemporains (US 7005).

49



50

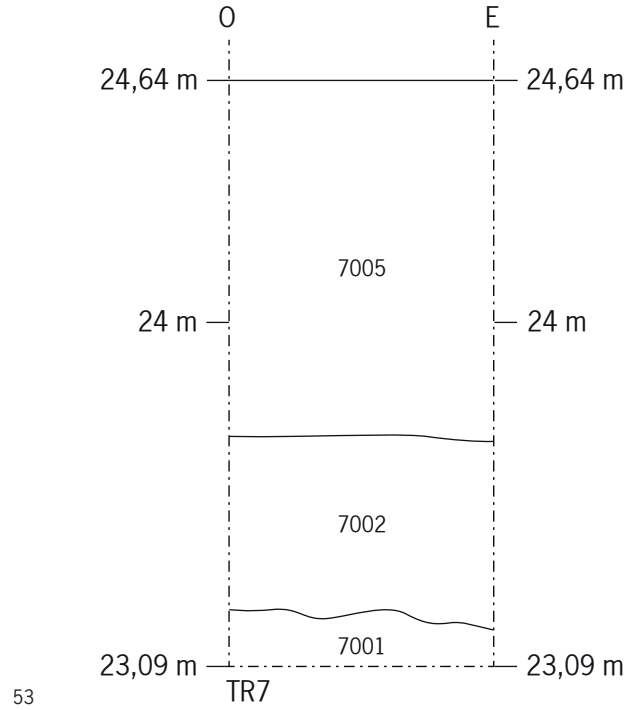




51



52



53

Figure 49 : La trace agraire TA6006 vue du nord. © Nicolas Weydert, Inrap
Figure 50 : La tranchée TR7 vue de l'est. © Nicolas Weydert, Inrap
Figure 51 : Vue cavalière des traces agraires de la tranchée TR7 creusées dans le substrat. © Nicolas Weydert, Inrap
Figure 52 : Log de la tranchée TR7 vu du sud. © Nicolas Weydert, Inrap
Figure 53 : Relevé du log de la tranchée TR7. © Nicolas Weydert, Inrap

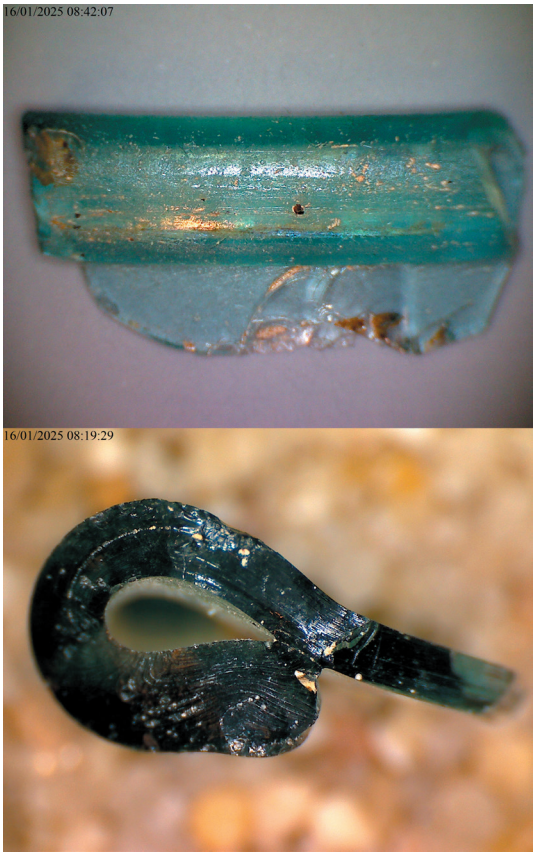


Figure 54 : Vue zénithale des probable épaulement et amorce de col de bouteille. © Denis Michel, Inrap

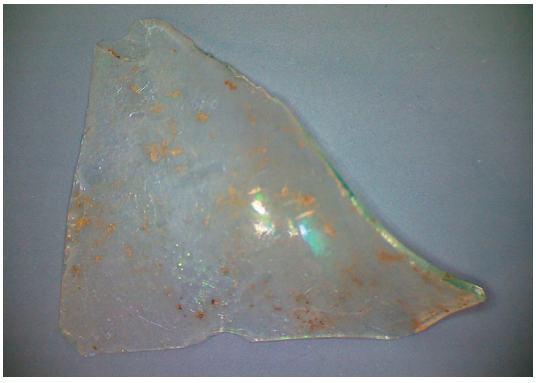


Figure 55 : Vue zénithale et bulles de gaz de fusion dans la matière. © Denis Michel, Inrap

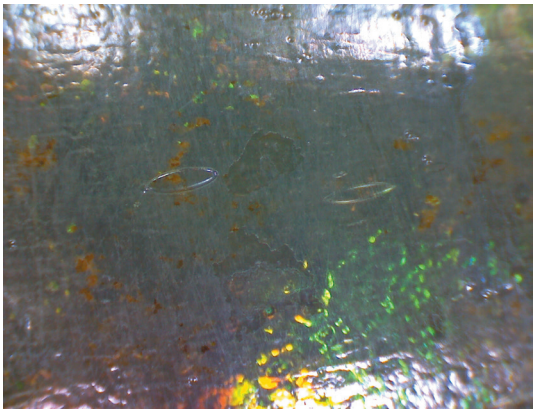


Figure 56 : Bulles de gaz de fusion dans la matière. © Denis Michel, Inrap

2.2 Le verre (Denis Michel)

L'US 4002 a livré deux fragments de verre.

Le fragment US 4002-1 (**Fig. 54**) appartient à un rebord ourlé en creux vers l'extérieur, de couleur verdâtre, long de 2,5 cm et large de 2 cm. Il s'agit probablement d'une forme ouverte, c'est-à-dire d'une assiette ou d'un plat. L'objet est soufflé à la volée.

Le fragment US 4002-2 (**Fig. 55**) pourrait être un épaulement et une amorce de col de bouteille. Incolore, il mesure 3,3 cm pour 2,4 cm de haut. On note la présence de bulles de gaz de fusion figées dans la matière (**Fig. 56**). Elles sont de forme oblongue. Ce verre a un aspect irisé. Les éléments alcalins et acides attaquent le verre et un processus de dégénérescence est enclenché. À terme, le verre se desquame et perd en épaisseur. Comme le premier, cet objet est soufflé à la volée.

Ces deux fragments fournissent une datation très large dans l'Antiquité romaine.

2.3 La céramique (Susanne Lang-Desvignes)

2.3.1 Introduction

L'emplacement du diagnostic Rue Montolieu est situé légèrement au nord de l'enceinte de la ville antique, à environ 150 mètres à vol d'oiseau de l'église paléochrétienne de la Rue Malaval (Bonifay *et al.* 2012). Les sondages 2, 4, 5, 6 et 7 livrent un total de 207 fragments d'amphores et céramiques, issu d'un site matérialisé majoritairement par des couches de colluvionnement et de traces agraires. La fourchette chronologique du matériel antique va de la fin du VI^{e} s. av. J.-C. au VI^{e} s. ap. J.-C. au moins.

2.3.2 Méthodes de travail

L'intégralité du matériel récolté est comptée, les éléments significatifs sont isolés, et ensuite dessinés. Les dessins apparaissent à l'échelle 1:3.

Les comptages exhaustifs figurent sous forme de tableau (**Fig. 57**). Le catalogue des isolations y est intégré.

Il convient de rappeler que ce sont les tessons véhiculés dans une US qui sont datés et non l'US elle-même, qui peut être plus récente[3].

Les abréviations des comptages et tableaux[4] :

AAFR : amphore africaine
ABET : amphore bétique
AETR : amphore étrusque
AGAUL: amphore gauloise
AGFP : amphore gauloise à fond plat
AHISP : amphore hispanique

3. Une partie des datations sont basées sur le Dicocer et les références bibliographiques des datations figurent dans le catalogue des isolations.

4. Une partie des abréviations se réfère au Dicocer.

AIBE : amphore ibérique
AINDET : amphore indéterminée
AITAL: amphore italique
AORI : amphore orientale
APUN : amphore punique
ATARRA: amphore tarraconaise
ATUN : amphore tunisienne
Cat : catégorie
CCOM : céramique commune
CGAUL : céramique gauloise
CGREC: céramique grecque
CINDET : céramique indéterminée
CITAL : céramique italique
CL-REC: céramique à pâte claire récente
CNT : céramique non-tournée
CVN : céramique à vernis noir
CVR : céramique à vernis rouge
ISO : isolation
LRA : Late Roman Amphora (amphore tardive)
MASSA: massaliète
NMI : nombre minimum d'individus
Pâtes-cl: céramique à pâte claire
SIG-SG: céramique sigillée sud-gauloise
SIG-ITAL: céramique sigillée italique
TPQ : terminus post quem (datation forcément après la date indiquée)
TT : total tessons
Us : unité stratigraphique

2.3.3 Les datations des contextes

2.3.3.1 Sondage 1

US1002, TT : 5, datation : période grecque, entre le VIe et le IVe s. av. J.-C. L'US1002 véhiculait 5 fragments dont un tesson notoire provenant d'une amphore étrusque, qui indique pour Marseille la période entre le VIe et le IVe s. av. J.-C.

US1004, TT : 30, isolations : 2, datation : entre la fin du VIe et le IVe s. av. J.-C. (**Fig. 58**)

L'US 1004 révèle un bord d'amphore étrusque de type A-ETR 3C, daté entre le dernier quart du VIe et le dernier quart du IVe s. av. J.-C. (isolation CER-1004-1) (Dicocer). De la même provenance figure un bord de couvercle en céramique commune étrusque de type COM-ETR 2, daté entre le VIe et le IVe s. av. J.-C. (isolation CER-1004-2) (Dicocer). Il y a de plus 12 fragments d'amphore de production locale, de l'amphore massaliète à pâte micacée, produite dès la fin du VIe jusqu'au IIe s. av. J.-C. (Bats 1990).

2 tessons de paroi font partie des amphores dites italiques : un fragment de panse et une attache supérieure d'anse. La pâte est de couleur rouge, pourvue d'un dégraissant aux nombreux particules volcaniques. Le type reste indéterminé.

Les contextes du sondage 1 semblent provenir de la période grecque de Marseille[5]. Le petit contingent de productions étrusques et massaliètes

5. Pour rappel : les périodes grecques pour Marseille : archaïque = VIe s. av. J.-C. classique = Ve– IVe s. av. J.-C., hellénistique = fin IVe s. av. J.-C. (mort d'Alexandre le Grand en 323 av.) – milieu 1er s. av. J.-C. (Marseille dépend de Rome)

n° us	Fait	ISO	cat 1	cat 2	type	tt	b	f	a	datation	bibliographie
1002			AETR			1					
1002			AINDET			1					
1002			CGAUL	CNT	gros récipient	1					
1002			CGAUL	pâtes cl massa		1					
1002			CINDET			1					
1004			AAFR	APUN		1					
1004			AETR			6					
1004		CER-1004-1	AETR		A-ETR 3C	1	1			525/375 av.	Dicocer
1004			AGAUL	AMASSA		12					
1004			AINDET			2					
1004			AITAL			1			1		
1004			AITAL			1					
1004		CER-1004-2	CETR	com etr	couvercle, COM-ETR 2	1	1			600-400av.	Dicocer
1004			CGAUL	pâtes cl		3					
1004			CINDET		couvercle taillé dans tesson	2					
4001			MED/MOD			2					
4002			AAFR	APUN		3					
4002			AGAUL	AGFP massa		3					
4002		CER-4002-1	AGAUL	AGFP massa	Bertucchi 7a	1	1			1er siècle	Bertucchi 1992
4002		CER-4002-2	AGAUL	AGFP reg	Gauloise 5	1	1			milieu 1er +	Laubenheimer 1985
4002			AGAUL	AMASSA		1					
4002			AGREC			1					
4002			AHISP	ATARRA		1					
4002		CER-4002-3	AINDET			1	1				
4002			AINDET			4					
4002			AITAL			1					
4002			CGAUL	CNT		1					
4002			CGAUL	CVR, sig sg	Drag. 33	1					
4002			CGAUL	grise	monochrome ?	1					
4002			CGAUL	pâtes cl	surpeint	2					
4002			CGAUL	pâtes cl massa		18					
4002			CINDET	grise		1					
4002			CITAL	com ital		3					
4002			CITAL	CVN, camp. A		1					
4002		CER-4002-4	CITAL	CVN, camp. A	Lamboglia 27, CAMP-A 27Bb	1	1			225/25 av.	Dicocer
4002		CER-4002-5	CITAL	CVN, camp. A	Lamboglia 36, CAMP-A 36	1	1			225/25 av.	Dicocer
4002			TUILE			11					
4003		CER-4003-1	AGAUL	AGFP massa		1		1			
4003			AGAUL	AGFP massa		4					
4003			AGAUL	AMASSA		1					
4003			AINDET			3			1		
4003			AITAL		Brindes/Dressel 6	1					
4003			AITAL		Dressel 1	3					
4003			CGAUL	pâtes cl		9					
4003			CGAUL	pâtes cl	coupe	1		1			
4003			CGAUL	pâtes cl	cruche	2			1		
4003			CGAUL	pâtes cl	Pasqualini 1/2	1				Auguste	Pasqualini 1998, p. 303, fig. 263
4003			CGREC	com grec		1					
4003			CINDET			1					
4003			CITAL	com ital		1					
4003		CER-4003-2	CITAL	CVR, sig ital	couvercle, conspectus 54.1	1	1			fin 1er av.1er ap.	Conspectus 1990, p. 144
4003			TUILE			3					
4004			AGAUL	AMASSA		1			1		
4004			AINDET			2					
4004			CGAUL	pâtes cl	vasque	2					
4004			CINDET			2					
4004			TUILE	imbrex		1	1				
4004			TUILE	tegula		1	1				
5006			AAFR	ATUN	tardive	1					
5006			AETR			1					
5006			AINDET			1					
5006			CGAUL	pâtes cl		2					
5006			TUILE			1					
5006			TUILE	imbrex		1					
5007			AAFR	ATUN	Africaine I	1					
5007			AAFR	ATUN	tardive	1					
5007			AGAUL	AGFP		1		1			
5007			AGAUL	AMASSA		1					
5007			AHISP	ABET ?		1					
5007			AINDET			2					
5007			AINDET			1			1		
5007		CER-5007-1	AORI	LRA	LRA 5, Bag shaped	2				6e/7e	Pieri et Bonifay, p. 112, 113.
5007			CAFR	CVR, claire C		1					
5007		CER-5007-2	CGAUL	grise tardive	cruche à bec pincé, GR-PRO-K	1	1			6e/7e siècle	Dicocer
5007			TUILE	imbrex		1	1				
5009	TA5008		CGAUL	pâtes cl massa		1					
5009	TA5008		CINDET	commune		1					
6002			AETR			1					
6002			AGAUL	AGFP		5		1			
6002			AHISP	AIBE		1					
6002			AITAL		Brindes/Dressel 6	1					
6002			AITAL		greco-ital/dressel 1	3		1			
6002			CGAUL	pâtes cl		4					
6002			CGAUL	pâtes cl massa	coupe à anses	2		1	1		
6002			CINDET			3					
6002			DOLIUM			2					
6002			TUILE			2					
6002			TUILE	imbrex		1					
6004			AGREC		indéterminé	1					
6004			AITAL			1					
6004			CGAUL	pâtes cl massa	mortier	1					
6005	TA6005		AETR		épaulement	1					
7002			AAFR	APUN		2					
7002			AGAUL	AGFP Massa		1					
7002			AITAL		Dressel 1	3			1		
7002			CGAUL	CVR, sig sg		1					
7002			CGAUL	pâtes calcaires	vasque	2					
7002			CINDET			3					
7002			TUILE			3					
7008			AAFR	TUN		1					
7008			CAFR	CVR, claire C ou D		1					
7008			CGAUL	pâtes calcaires		1					
7008			TUILE	tegula		1					
					Total :	**207**	**12**	**6**	**7**		

Figure 57 : Comptages exhaustif de la céramique antique. © Susanne Lang-Desvignes, Inrap

permet de proposer une datation entre la fin du VIe et le IVe s. av. J.-C. La même production étrusque apparaît aussi dans la trace agraire TA6005 du sondage 6.

2.3.3.2 Sondage 4

US4001, TT : 2, datation : médieval.

US4002, TT : 58, isolations : 5, datation : début/milieu Ier s. ap. J.-C. (**Fig. 58**).

L'US 4002 véhiculait, avec 58 fragments, l'assemblage le mieux fourni du diagnostic. Hétérogène, il se compose dans un premier temps de matériel de la période grecque classique, avec respectivement un tesson de paroi d'une amphore massaliète à pâte micacée et un tesson de vase en qualité grise monochrome. 18 fragments de céramique à pâte claire micacée et deux fragments surpeints y sont vraisemblablement contemporains.

Puis figure un ensemble daté vers le IIe ou le courant du Ier s. av. J.-C. Nous illustrons deux bords de céramique de table dite campanienne A, un type Lamboglia 27 (CAMP-A 27Bb – isolation CER-4002-4) et un type Lamboglia 36 (CAMP-A 36 – isolation CER-4002-5) ; ils sont datés entre la fin du IIIe et la fin du Ier s. av. J.-C. (Dicocer). Quelques fragments d'amphore punique, d'amphore et de céramique commune italiques font partie du même faciès.

L'assemblage le plus récent révèle un bord d'amphore gauloise à fond plat et à pâte micacée issue des ateliers des Carmes à Marseille. Il appartient à la production du début du Ier s. ap. J.-C., un type à lèvre en bandeau, Bertucchi 7a (isolation CER-4002-1) (Bertucchi 1992). Un second bord d'amphore gauloise apparait un peu plus tard, vers le milieu du Ier s. ap. J.-C., un type Gauloise 5, au bord aplati (isolation CER-4002-2) (Laubenheimer 1985). Un fragment de sigillée sud-gauloise provient d'un bol de type Dragendorff 33, il est également issu de la production du courant du Ier s. ap. J.-C.
Un dernier individu isolé est un bord d'amphore, le type reste indéterminé pour le moment (isolation CER-4002-3).

US4003, TT : 33, isolations : 2, datation : fin Ier s. avant – courant Ier s. ap. J.-C. (**Fig. 58**)

L'US 4003 apporte, à part un fragment résiduel appartenant à une amphore massaliète à pâte micacée datée entre la fin du VIe et le IIe s. av. J.-C., un fond d'amphore gauloise à fond plat des Carmes, de type Bertucchi 6 ou 7 (isolation CER-4003-1) (Bertucchi 1992). Il indique la fin du Ier s. av. et le courant du Ier s. ap. J.-C. Il y a de plus un couvercle en sigillée italique de type Conspectus 54.1, une forme rare produite en Étrurie (isolation CER-4003-2) présentant la même chronologie (Conspectus 1990 : 144).
US4004, TT : 9, datation : fin Ier s. avant J.-C.

Peu de matériel significatif pour l'US4004. Il y a une anse d'amphore massaliète à pâte micacée datée largement entre la fin du VIe et le IIe s. av. J.-C. Or, la présence de tuiles, imbrex et tegula, permet de placer le contexte vers le début de l'époque impériale vers la fin du Ier s. av. J.-C., naissance de l'emploi de ces terres cuites architecturales dans la région (Sagétat-Basseuil 2024 : 142-143).

Les contextes fouillés pour le sondage 4 sont datés vers la période du règne d'Auguste, voire le courant du Ier s. ap. J.-C.

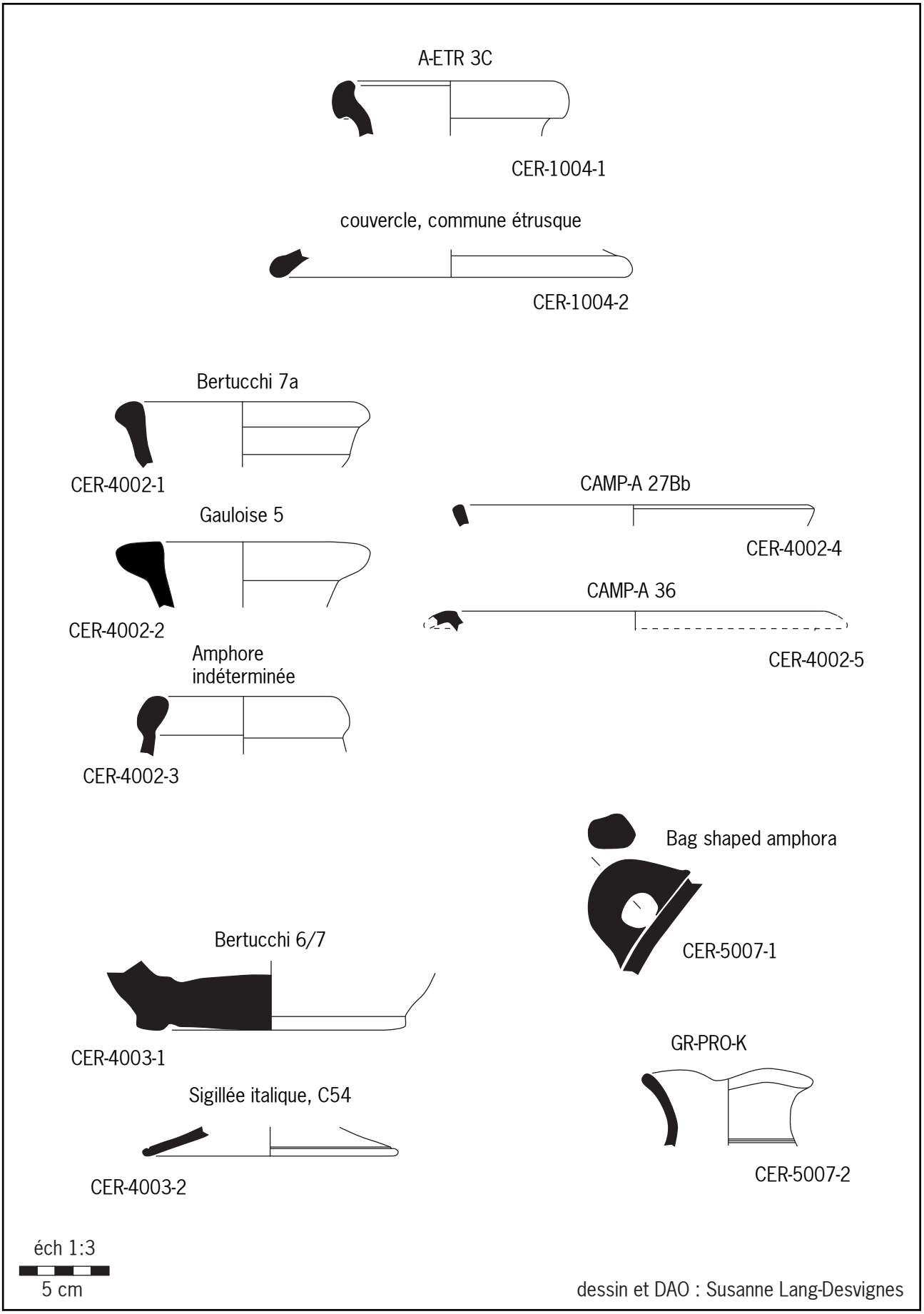


Figure 58 : Céramique antique. © Susanne Lang-Desvignes, Inrap

2.3.3.3 Sondage 5

US5006, TT : 7, datation : Antiquité tardive, sans précision.

Très peu de matériel. Il faut toutefois noter la présence d'un tesson d'amphore tunisienne tardive indiquant au moins le IVe ou le Ve s. ap. J.-C.

US5007, TT : 13, isolations : 2, datation : VIe / VIIe s. ap. J.-C (**Fig. 58**).
L'US5007 véhiculait, à part quelques tessons résiduels des périodes grecque et romaine, un petit assemblage daté de l'Antiquité tardive. Deux individus significatifs sont isolés : il y a d'abord une anse d'une amphore orientale de type « bag shaped amphora », amphore en forme de sac ou encore LRA 5, Late Roman Amphora 5 (CER-5007-1).

La forme LRA 5 apparaît dans une variante de petit module à la fin du Ve s. ap. J.-C. Le type plus classique devient courant à la fin du VIe et durant le VIIe s. ap. J.-C. : Dans les contextes du chantier de la Bourse de Marseille par exemple, l'amphore LRA 5 totalise par 12 % des amphores ; elle transportait vraisemblablement du vin palestinien (Bonifay et Pieri 1995 : 112-113).

La seconde isolation est de production régionale, une cruche à bec pincé de type GR-PRO-K, dont nous disposons d'un fragment du bord (CER-5007-2). Elle est datée des VIe et VIIe s. ap. J.-C. (Dicocer).

US5009 (TA5008), TT : 2, datation : Ve – milieu Ier av. J.-C.

Deux fragments proviennent de la trace agraire TA5008 : l'un reste indéterminé, l'autre provient de la catégorie des pâtes claires micacées de Marseille, qui concernent plutôt les périodes grecque classique et hellénistique.

Le sondage 5 se distingue par la présence de matériel datant de l'Antiquité tardive, notamment des VIe et VIIe s. ap. J.-C., puis par une trace agraire datée approximativement vers la période grecque.
L'Antiquité romaine se lit à la lisière par la présence résiduelle d'amphore gauloise (Ier – IIIe s. ap. J.-C. environ), Africaine I (IIe s. ap. J.-C.) puis un fragment de sigillée africaine Claire C (IIIe s. ap. J.-C.)

2.3.3.4 Sondage 6

US6002, TT : 25, isolations : 2, datation : Ier s. ap. J.-C.

L'US6002 véhicule du matériel hétérogène, se composant de quelques éléments résiduels datant de la période grecque classique, comme un fragment d'amphore étrusque et un fond d'une coupe à anses de production locale. Un fond d'amphore gauloise à fond plat place le contexte au moins dans le Ier s. ap. J.-C.

US6004, TT : 3, datation : fin IVe – milieu Ier s. av. J.-C.
Très peu de matériel. La présence d'un tesson d'une amphore italique indique plutôt la période grecque hellénistique.

US6005 (TA6005), TT : 1, datation : VIe – IVe s. av. J.-C.
Un seul tesson, un petit fragment d'épaulement d'amphore étrusque indique la période grecque archaïque ou classique pour la trace agraire TA6005.

Peu de matériel pour le sondage 6, daté largement entre le VIe s. avant et le – Ier s. ap. J.-C.

2.3.3.5 Sondage 7

US7002, TT : 15, datation : I^er s. ap. J.-C.
Petit assemblage hétérogène, le contexte est daté dans le courant du I^er s. ap. J.-C. au moins par la présence d'un fragment de sigillée sud-gauloise.

US7008, TT : 4, datation : III^e s. ap. J.-C.
Très peu d'éléments pour proposer une datation fiable pour la couche US7008.

Il y a deux tessons en provenance de la Tunisie actuelle, un fragment de paroi d'une amphore, ce qui nous place au plus tôt au II^e s. ap. J.-C. ; le second tesson appartient probablement à la catégorie des sigillées claire C ou D, datées respectivement à partir du début et de la fin du III^e s. ap. J.-C. au plus tôt. Le petit fragment n'a pas conservé son vernis et est fort abîmé.

Le matériel issu du sondage 7 révèle de menus ensembles datés entre le I^er et le III^e s. ap. J.-C.

2.3.3.6 Résumé

Les sondages du diagnostic ont permis de mettre au jour un ensemble de céramiques et d'amphores composé de 205 tessons pour 25 formes archéologiques (bords + fonds + anses)[6]. La fourchette chronologique concerne au plus large la période comprise entre la fin du VI^e s. avant et le VII^e s. ap. J.-C. Des assemblages des périodes grecques, classique dans un premier temps puis hellénistique, ainsi que du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive témoignent de la continuité coutumière de l'occupation sur le territoire de Marseille[7].

Or, les témoins significatifs de l'Antiquité tardive révèlent une occupation se situant plutôt aux VI^e et VII^e s. ap. J.-C., tandis que le V^e s. ap. J.-C. est absent. L'emplacement du diagnostic semble hors emprise du site paléochrétien Malaval dont le fonctionnement principal se situe au V^e s. ap. J.-C.

6. Deux tessons sont médiévaux.

7. L'état de la question dans Bouiron et Mellinand 2013.

3. Synthèse

3.1 L'Antiquité

Durant l'Antiquité, le secteur de la butte Saint Lazare est situé hors les murs. Il n'est pas réputé pour son occupation (**Fig. 59**), mais les découvertes du boulevard des Dames (Paone *et al.* 2020), les fouilles de la rue Malaval et un récent diagnostic place Jules Guesde (Weydert *et al.* 2023) signalent une fréquentation en pointillé durant l'Antiquité.

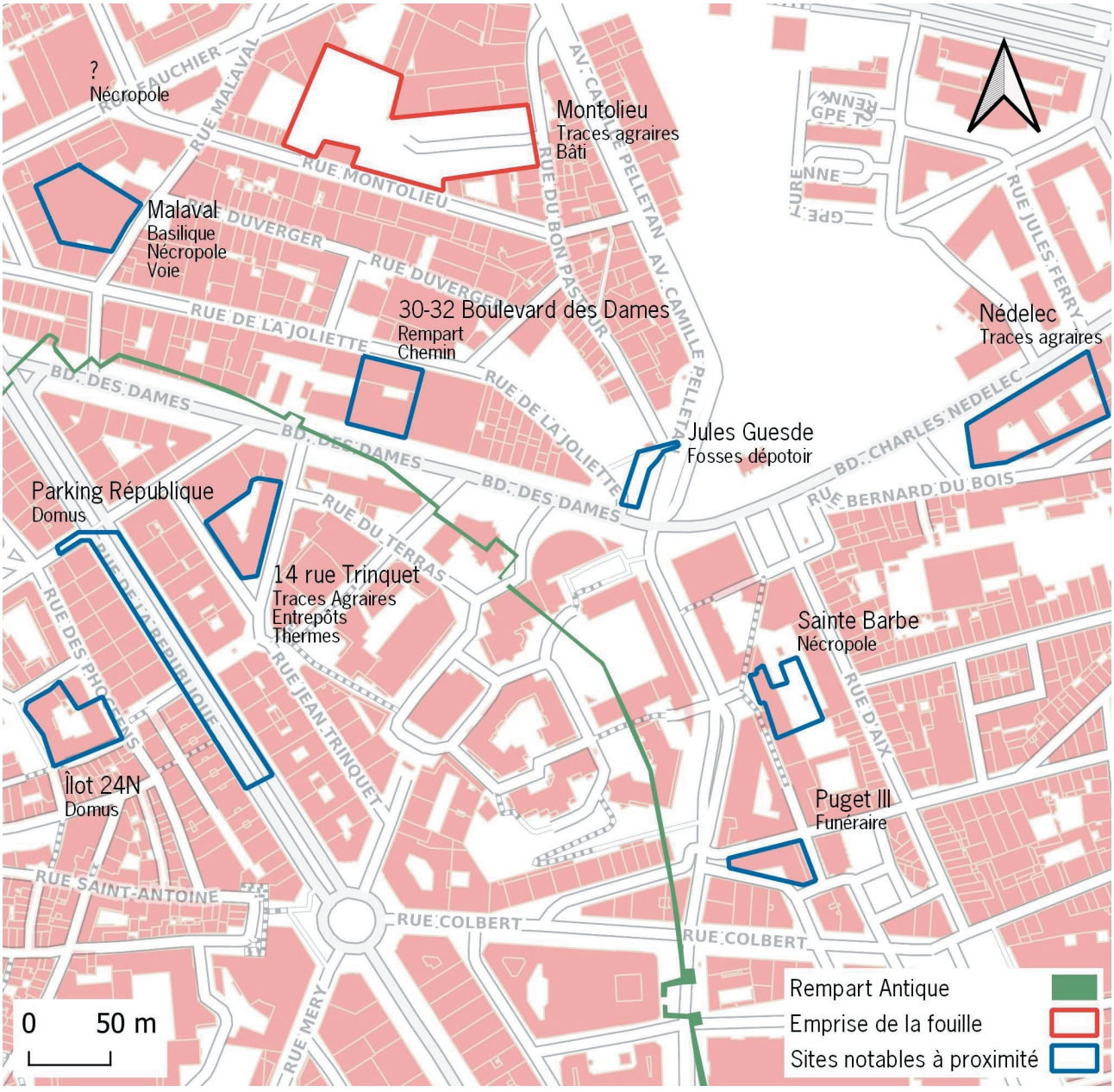


Figure 59 : Carte des principaux sites antiques à proximité de l'îlot Montolieu. © Hugo Guilbert-Hieulle, Inrap

Sur le site de la rue Montolieu, la céramique recueillie dans les sédiments les plus anciens suggère une présence dès le IVe s av J.-C., mais la fréquentation est plus généralement attribuable aux périodes grecques classique et héllenistique.

Les traces agraires relevées dans les tranchées TR5, 6 et 7 attestent d'une présence humaine notable sur les flancs de la butte Saint-Lazare. Alignées parallèlement au petit vallon qui traverse l'emprise et creusées dans les marnes, grès et poudingues stampiens, elles témoignent de l'activité agricole aux abords de la ville antique. Les rares tessons de céramique mis au jour donnent une datation entre le Ve s. av. J.-C. et le Ier s. av. J.-C., et donc un *terminus* autour du changement d'ère, ce qui semble cohérent avec les sédiments qui les scellent, postérieurs au Ier s. ap. J.-C.

D'autres sites à proximité ont livré des occupations similaires, en particulier le diagnostic de l'Îlot Fauchier (Sillano 2013) qui a révélé des structures quasi-identiques bien que orientées perpendiculairement aux nôtres, elles-aussi creusées dans le stampien. Plusieurs fouilles dans le secteur indiquent la présence de vignobles aux portes de la ville antique : rue Trinquet (Paone *et al.* 2008), boulevard Nédelec (Sénépart *et al.* 2010), Voie Nouvelle (Dubesset *et al.* 2009) ou Alcazar (Bouiron *et al.* 2001).

Le vignoble antique est surtout connu dans les quartiers de Saint-Jean-du-Désert (Boissinot 1993 ; Sillano 2002 ; Weydert, Bertomeu 2007) et de Saint-Pierre (Mellinand, Scherrer 2024). Il était couramment admis qu'il n'était pas présent aux abords de la cité. Les traces agraires de l'îlot Montolieu, dont nous n'avons qu'une vision partielle, viennent donc confirmer son existence dans un secteur très peu investi par l'archéologie d'une part, et très fortement perturbé, voire dérasé, par les grands travaux du XIXe s. d'autre part.

Les tranchées de fondation des murs d'un bâtiment totalement épierré sont en revanche relativement uniques dans la zone. La céramique recueillie dans l'épierrement du mur donne une datation entre le VIe et le VIIe s. ap. J.-C.

À ce jour, il y a très peu de constructions attestées du côté nord des remparts, si ce n'est la basilique de Malaval (Moliner 2009). On ne peut fournir d'interprétation certaine au vu des restes observés dans la tranchée TR5, mais l'hypothèse d'un habitat rural lié à une exploitation agricole n'est pas à exclure. Les fragments de béton de tuileau trouvés dans l'épierrement peuvent aussi bien provenir de la zone thermale d'une *villa* que d'un pressoir ou d'un chais. On notera cependant que l'absence de fragments de *dolium* ne va pas dans le sens de cette dernière hypothèse.

En dehors des abords du Stade Vélodrome, dans le sud de la ville, où un établissement rural romain a été fouillé (Scherrer 2014), et de l'établissement viticole de Château Gombert, dans le nord-est (Reynaud 2004), le terroir marseillais antique a livré peu de vestiges de ce type d'occupation.

3.2 Périodes moderne et contemporaine

Bien qu'anecdotiques, la cave et les quatre cuves mises au jour dans la tranchée TR2 illustrent l'urbanisation croissante du faubourg Saint-Lazare du XVIIe s. jusqu'à la Révolution industrielle.

Au tournant du siècle, la ville a connu une extension considérable tant vers le sud que vers l'est, décidée par Louis XIV (**Fig. 60**). Les murailles médiévales ont laissé la place à des remparts qui englobent les anciens faubourgs des Roubauds et des Oliers. Le Cours Belsunce, créé en 1670, se prolonge hors les murs par le Chemin d'Aix, qui semble n'être qu'un

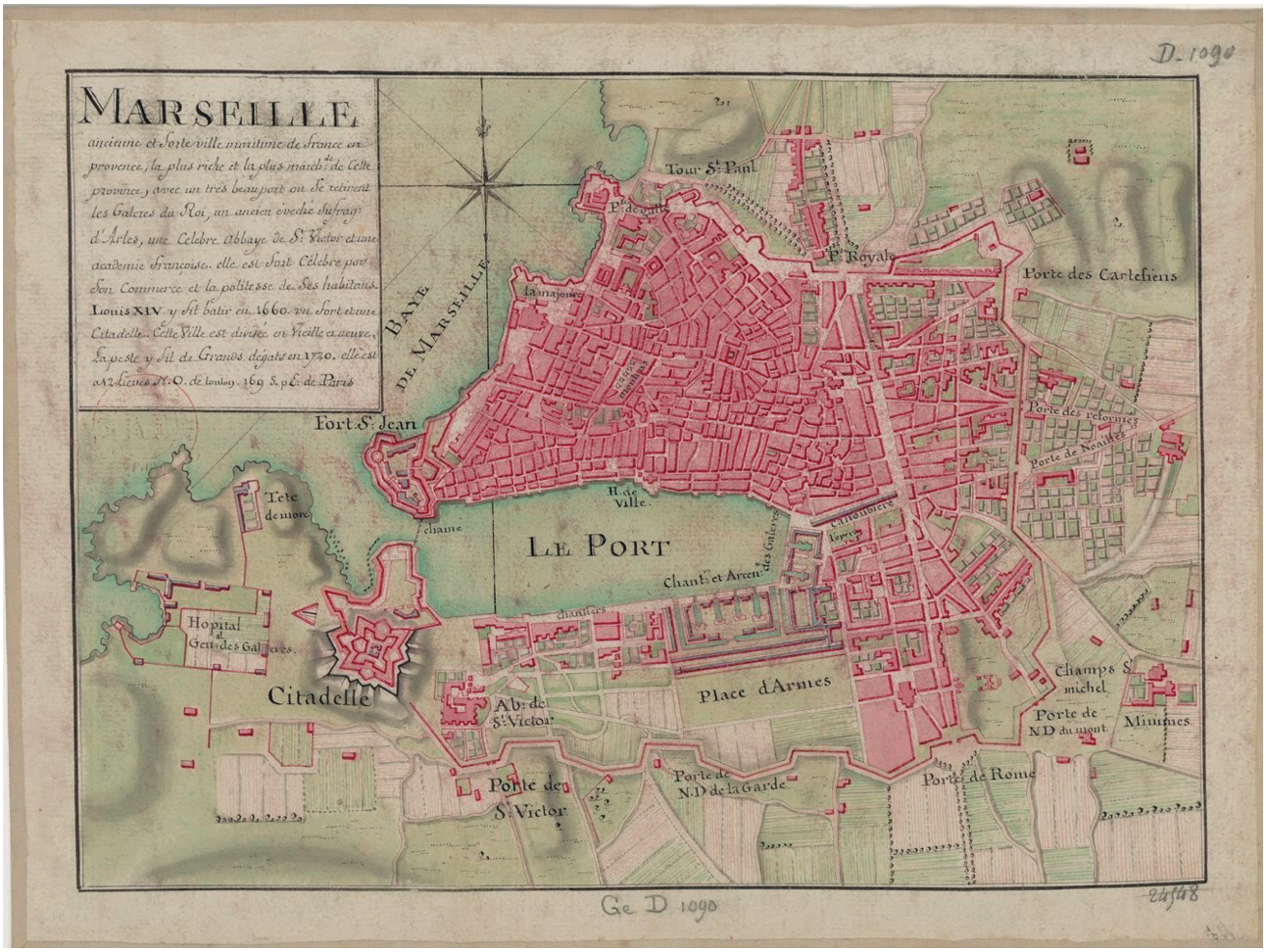


Figure 60 : Plan de Marseille, «ancienne et forte ville maritime de France, en Provence… «, anonyme, postérieur à 1720. ©BNF, département Cartes et plans, GE D-109

boulevard rectiligne bordé d'arbres au-delà de la toute nouvelle Porte Royale. Il supplante une voie sans doute bien plus ancienne que l'on distingue sur le plan Maretz de 1631 (**Fig. 61**), et qui doit être l'actuelle rue du Bon Pasteur. Le paysage alentour est fait de champs et de vergers, les seules maisons visibles bordant de part et d'autre la voie ancienne. Une vue cavalière anonyme plus tardive, mais antérieure à 1783 (**Fig. 62**), montre la ville vue du nord. Sur la droite de l'image est figurée une route qui aboutit à un groupe de maisons, flanqué d'un escarpement surplombé d'un plateau. Il est très probable qu'il s'agisse de la butte Saint-Lazare et du vallon de la Joliette, dont les reliefs sont exagérés, comme souvent sur ce type de représentation.

Le plan de Pierron et Dupuis de 1785 (**Fig. 63**) montre une situation bien différente : des bâtiments sont apparus autour du Chemin d'Aix, mais aussi un petit peu partout au nord du vallon de La Joliette. À l'emplacement du diagnostic sont figurés l'église et le petit séminaire du Bon Pasteur, dont la création remonte à 1732. La plupart des terrains environnants appartiennent à l'institution, qui reçoit l'appui de Monseigneur de Belsunce en 1747, et est confirmé par lettres patentes du Roi en 1761 (Brassevin, La Pacquerie 1876). En 1791, le refus de prêter serment à la constitution disperse la communauté (Compère, Julia 1984 : 424-426). Le domaine du Bon Pasteur est vendu à Jean Payan. En 1794, les bâtiments sont détruits. L'année suivante, Jean Payan vend les terrains à Dominique François Baudoin. En 1811, il en fait donation à sa fille Marie Eugénie lors de son second mariage avec François Joseph Hippolyte de Georges d'Ollières. En 1827, Marie Eugénie Baudoin, veuve d'Ollières, est contrainte de vendre ses biens aux enchères.



Figure 61 : Vue cavalière de Marseille, estampe anonyme, antérieure à 1783.
© Musée d'archéologie méditerranéenne



Figure 62 : Vue perspective de Marseille, Jacques Maretz, 1631. ©BNF, département Cartes et plans, CPL GE SH 18E PF 71 DIV 3 P 2/1 RES



Figure 63 : «Plan géométral de la ville de Marseille et de ses faubourgs, avec le projet d'agrandissement», Pierron et Dupuis, 1787. ©BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 74 DIV 4 P 19

Le registre des hypothèques de cette vente nous indique que la cave et les cuves mises au jour dans la tranchée TR2, situées dans la parcelle 218 de la deuxième feuille de Saint-Lazare du cadastre napoléonien, appartiennent à un bâtiment d'un étage de 603 m², « simple rez-de-chaussée avec caves ». Sa façade principale donne sur une allée au nord. Elle est percée de 2 portes et de 9 fenêtres. À l'intérieur de la partie occidentale du bâtiment se trouvaient « réservoirs, récipients, fourneau à évaporation, four à calcination et moulin pour broyer la soude ». Tout l'attirail, en somme, d'une fabrique de sel de soude selon le procédé Leblanc, qui permettait de produire ce composé fondamental pour l'industrie savonnière ou verrière directement depuis le sel de mer, mais au prix d'une pollution considérable. Le reste de l'immeuble qui donnait sur la rue du Bon Pasteur, était constitué de 5 magasins, chacun pourvu d'une porte.

Il semble que les quatre cuves participaient de ce processus, à moins qu'elles ne soient un vestige de l'éphémère savonnerie qui occupait précédemment le bâtiment. Ce qu'elles ont contenu reste inconnu, l'hypothèse la plus évidente étant de l'eau, la fabrication des sels de soude en utilisant beaucoup. En prenant une hauteur comprise entre 1,36 m (celle conservée) et 2 m, chaque cuve pouvait contenir entre 1 600 et 4 000 litres, et il faut imaginer qu'il n'y en avait pas que quatre le long du mur, et qu'il y en avait peut-être au nord et au sud des caves. Les cuvettes ménagées dans leurs fonds permettaient sans doute de curer les limons et autres impuretés qui ne devaient pas manquer de se déposer dans les cuves.

On peut se demander ce qui a poussé Marie Eugénie Baudouin à convertir la savonnerie en fabrique de sel de soude. La réponse est peut-être tout simplement la recherche d'une production plus lucrative, le sel de soude étant un ingrédient essentiel de la fabrication du savon de Marseille. Avant le procédé Leblanc, le produit était importé d'Espagne où on le fabriquait à partir de plantes halophiles. Entre 1794 et la guerre d'indépendance espagnole en 1808, les importations cessent, et sont finalement interdites par Napoléon 1er. La production industrielle prend le relais et les soudières connaissent un essor spectaculaire. Il est probable que Marie Eugénie Baudouin – qui devait être une femme d'affaire avisée[1] – a voulu profiter de l'aubaine. Nul ne dit non plus pourquoi elle a été contrainte à vendre. Le rejet dans l'atmosphère d'acide chlorhydrique et la production de sulfure de calcium, deux sous-produits du procédé terriblement délétères, n'est peut-être pas étranger à l'affaire en des temps où l'on commence à penser qu'il ne fait pas bon vivre trop près d'une usine, et où les industries vont peu à peu s'éloigner du noyau urbain pour aller polluer en paix un peu plus au nord…

1. N'oublions pas qu'outre la majeure partie de l'îlot du Bon Pasteur, elle possédait également le riche domaine de Luminy, hérité de son premier époux.

4. Conclusion

Si les vestiges de la fabrique de soude, probablement très partiellement conservés, sont historiquement intéressants, ils sont très bien documentés en archives grâce au cadastre napoléonien et aux documents hypothécaires.

Il n'en va pas de même pour les traces agraires et le bâtiment romain, détectés dans une zone peu explorée par l'archéologie, mais que l'on sait discrètement fréquentée depuis la plus haute Antiquité.

Les traces agraires, que la céramique permet de dater au mieux autour du changement d'ère, confirment l'existence de zones cultivées aux portes de la ville antique. Connue plus à l'est au travers des fouilles de la rue Bernard-du-Bois, de Nédelec et de la Voie Nouvelle, et au sud-est avec celles de l'Alcazar, et au nord avec les récents diagnostics du secteur de Vintimille-Cazemajou (Conche, Cauvin 2024, Conche 2024), leur fouille permettrait de préciser l'occupation des sols *extra-muros*.

Le bâtiment supposé, dont nous n'avons retrouvé durant ce diagnostic que les tranchées de fondation et les restes de l'épierrement des murs, conforterait quant à lui la vision d'une urbanisation plus importante que nos connaissances le laissent supposer. La céramique retrouvée dans l'épierrement des murs donne un *terminus* autour du VII^e^ s. ap. J.-C., ce qui implique que le bâtiment a existé entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, sans plus de précision. Si nos investigations ne permettent pas de déterminer à quelle construction ils appartenaient, les deux murs mis au jour pourraient appartenir à un habitat rural ou à une exploitation agricole, bien que les preuves soient limitées. Là encore, la fouille apporterait un éclairage inédit de ce secteur hors les murs, essentiellement connu aujourd'hui par les découvertes du boulevard des Dames, et surtout celle de l'église paléochrétienne de la rue Malaval.

Bibliographie

Bats 1990 : BATS (M.) dir. – Les amphores de Marseille grecque, chronologie et diffusion (VIe – Ier s. av. J.-C.), Études Massaliètes 2, Aix-en-Provence, 1990.

Bertucchi 1992 : BERTUCCHI (G.) – Les amphores et le vin de Marseille, VIe s. avant J.-C. - IIe s. après J.-C., RAN, suppl. 25, Paris, 1992.

Boissinot 1993 : BOISSINOT (Ph.) – Marseille, Saint-Jean-du-Désert. Rapport de sauvetage urgent, Aix-en-Provence, SRA PACA, Afan, 1993.

Bonifay *et al.* 2011 : BONIFAY (M.), CAPELLI (C.) et MOLINER (M.) – Amphores africaines de la Basilique de la Rue Malaval à Marseille (Ve siècle). SFECAG, Actes du Congrès d'Arles, 2011, p. 235-254.

Bonifay et Pieri 1995 : BONIFAY (M.) et PIERI (D.) – Amphores du Ve au VIIe s. à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu. Journal of Roman Archaeology (JRA), 1995, 8, p. 94-120.

Bouiron *et al.* 2001 : BOUIRON (M.), MAURIN (M.), MELLINAND (Ph.) [*et al.*] – L'Alcazar (BMVR) – 26 siècles d'occupation suburbaine à Marseille (Bouches-du-Rhône) : rapport de fouilles. Inrap MED, 2001, 1 vol. (230 p.)

Bouiron *et al.* 2011 : BOUIRON (M.), PAONE (Fr.), SILLANO (B.), CATRUCCI (C.), SCHERRER (N.) [dir.] – Fouilles à Marseille : approche de la ville médiévale et moderne / volume collectif. Paris : Ed. Errance, 2011.- 1 vol. (463 p.) – (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine ; 7) – (Travaux du Centre Camille Jullian. Études massaliètes ; 10), p. 125-126.

Bouiron et Mellinand 2013 : BOUIRON (M.) et MELLINAND (Ph.) – Quand les archéologues redécouvrent Marseille, Gallimard/Inrap, Marseille, 2013.

Brassevin, La Pacquerie 1876 : BRASSEVIN (A.) et LA PACQUERIE (J.-L. ?) – Histoire des prêtres du Sacré-Coeur de Marseille (1732-1831) communément appelés prêtres du Bon-Pasteur. Paris ; Marseille : Ed. V. Sarlit, Oeuvre du Bon Pasteur, 1876.

Compère, Julia 1984 : COMPÈRE (M-M.) et JULIA (D.) – 13 MARSEILLE, école de Saint-Thomas, cours de philosophie et de théologie. In : Les collèges français, 16e-18e siècles. Répertoire 1 – France du Midi. Paris : Institut national de recherche pédagogique, 1984. p. 426. (Bibliothèque de l'Histoire de l'Éducation, 10)

Conche, Cauvin 2024 : CONCHE (F.) (dir.), CAUVIN (A.) – Secteur Vintimille-Cazemajou, futurs espaces publics, Tranche 1 (place Joséphine, rue Joséphine) : rapport de diagnostic : Marseille 15e arrondissement, Bouches-du-Rhône, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nîmes : Inrap Midi-MED, 2024, 1 vol. (73 p.)

Conspectus 1990 : Ettlinger (E.) *et al.* – Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae. Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 10, Bonn 1990.

Conche 2024 : CONCHE (F.) – Secteur Vintimille-Cazemajou, futurs espaces publics, Tranche 2 (traverse de l'Extension) : rapport de diagnostic : Marseille 15e arrondissement, Bouches-du-Rhône, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nîmes : Inrap Midi-MED, 2024, 1 vol. (58 p.)

Dicocer : PY (M.) (dir.) – Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. – VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattes, 1993.

Dubesset *et al.* 2009 : DUBESSET (D.) (dir.), BERTOMEU (E.), CASTRUCCI (C.), CHEVILLOT (P.). COGNARD (Fr.), DE LUCA (B.), LEA (V.), LEPERE (C.), MARTIN (S.), MAURIN (M.), PASQUINI (R.), WEYDERT (N.) – Rue Bernard-du-Bois – Voie Nouvelle à Marseille (Bouches-du-Rhône). Rapport final d'opération de fouille archéologique. Aix-en-Provence, Nîmes : SRA de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Inrap Méditerranée, 2009, 154 p.

Gantès et Moliner (coll. M. Moerman)1990 : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), MOERMAN (M.) (coll.), Butte des Carmes, Aqueduc *in* Marseille, Itinéraire d'une mémoire. Marseille, Musée d'Histoire de Marseille, 1990, p. 47-48.

Laubenheimer 1985 : Laubenheimer (F.) – La production des amphores en Gaule Narbonnaise, Besançon, 1985.

Mellinand, Scherrer 2024 : MELLINAND (Ph.), SCHERRER (N.) – Marseille (5e arr), 435 rue Saint-Pierre : rapport de diagnostic : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône. Nîmes : Inrap Midi-MED, 2024.- 1 vol. (75 p.)

Moliner *et al.* 2003 : MOLINER (M.), MELLINAND (Ph.), NAGGIAR (L.), RICHIER (A.), VILLEMEUR (I.) et coll. – La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille. (IV^e s. av. J.-C. – II^e s. ap. J.-C.), Études Massaliètes 8, Édisud, Aix-en-Provence, 2003, 487 p.
Moliner 2009 : MOLINER (M.) – L'église funéraire de la rue Malaval, un témoin de l'âge d'or du christianisme disparu au Moyen Age. Revue Marseille n° 225, Marseille juin, 2009, p. 26-33.

Moliner 2011 : MOLINER (M.) – Les tombes de l'Antiquité tardive dans les maquettes des nécropoles de Marseille d'Hippolyte Augier (1830-1889), observations archéologiques. Provence historique, Tome LXI, fascicule 243-244, janvier – juin 2011. pp. 157-181.

Paone *et al.* 2008 : PAONE (Fr.) dir., BECAR (J.-M.), CHEVILLOT (P.), FRANGIN (E.), FROMMHERTZ (G.), SILLANO (B.), SCHERRER (N.), VASSELIN (B.) – 14, rue Trinquet à Marseille (Bouches-du- Rhône). Rapport final d'opération de fouille archéologique. Nîmes : Inrap Méditerranée, 2008, 2 tomes, 156 p., 329 p.

Paone *et al.* 2020 : PAONE (Fr.) (dir.), BADIE (A.), BERTOMEU (É.), CASTRES (C.), CHEVILLOT (P.), CUZON (J.), DE LUCA (Br.), MILLAND (X.), PARENT (Fl.), LANG-DESVIGNES (S.), RIANI (A.), SAGETAT-BASSEUIL (E.), VACCA-GOUTOULLI (M.), VISSAC (C.), VOYEZ (Chr.) – Aux abords de la ville et du vallon de la Joliette, au 30-32 boulevard des Dames à Marseille (Bouches-du-Rhône). Rapport final d'opération de fouille préventive. Nîmes : Inrap Midi- Méditerranée, 2020, 3 tomes, 234 p., 284 p., 90 p.

Parmentier 2023 : COSTE-DOAT (C.), PARMENTIER (S.), WEYDERT (N.) – Marseille, tracé du réseau de chaud et froid, phase 1. Rapport de diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap Midi-Méditerranée, 2023, 62 p.

Reynaud 2004 : REYNAUD (P.) – Château Gombert, à Marseille (Bouches-du-Rhône) : rapport de fouilles. Nîmes : Inrap MED, 2004.- 1 vol. (76 p.)
Sagetat-Basseuil 2024 : SAGETAT-BASSEUIL (E.) – L'architecture pré-augustéenne à Glanum, collection Terra Mater, Collection des Presses universitaires Blaise-Pascal (Université Clermont Auvergne), Clermont-Ferrand, 2024.

Scherrer 2014 : SCHERRER (N.) – Bouches-du-Rhône, Marseille, abords du stade Vélodrome, secteur Raymond Teisseire (tranche 1) : rapport de fouilles. Nîmes : Inrap MED, 2014, 1 vol. (237 p.)

Sénépart, Weydert, Wattez 2008 : SENEPART (I.) (dir.), WEYDERT (N.), WATTEZ (J.) [*et al.*] – 53-63 rue Bernard-du-Bois à Marseille (Bouches-du-Rhône) : rapport de fouille. Nîmes : Inrap MED, 2008, 1 vol. (192 p.)

Sénépart *et al.* 2010 : SENEPART (I.) (dir.), AVEL (V.), BERTOMEU (E.), CASTRUCCI (C.), CHEVILLOT (P.), COLLINET (J.), CUZON (J.), DELHON (C.), DE LUCA (B.), DUBESSET (D.), FLAUX (C.), GILABERT (C.), LANG- DESVIGNES (S.), LEA (V.), LEPERE (C.), MARTIN (S.), MAURIN (M.), MICHEL (D.), MOROLDO (F.), PASQUINI (R.), RIANNI (A.), WATTEZ (J.), WEYDERT (N.) – Boulevard Nédelec à Marseille (Bouches-du-Rhône). Rapport final d'opération de fouille préventive. Nîmes : Inrap Méditerranée, 2010, 2 vol., 332 p., 285 p.

Sillano 2002 : SILLANO (B.) – La Rocade L2 à Saint-Jean-du-Désert : aperçu du paysage rural depuis l'Antiquité, et pavillon d'agrément moderne à Marseille (Bouches-du-Rhône) : rapport de fouilles. Nîmes : Inrap MED, 2002.- 1 vol. (91 p.)

Sillano 2013 : SILLANO (B.) – Bouches-du-Rhône, Marseille, Îlot Fauchier (rue Fauchier, rue Malaval, place Marceau) : rapport de diagnostic. Nîmes : Inrap MED, 2013, 1 vol. (37 p.)

Weydert, Bertomeu 2007 : WEYDERT (N.), BERTOMEU (E.) – La Parette à Marseille (Bouches-du-Rhône) : une nouvelle exploration du vignoble antique : rapport de fouilles. Nîmes : Inrap MED, 2007, 1 vol. (67 p.)

Weydert *et al.* 2023 : WEYDERT (N.) (dir.), MELLINAND (Ph.) (dir.), CAUVIN (A.), FRANGIN (E.), LANG-DESVIGNES (S.) – Abord de la station de métro Jules-Guesde (tranche 1), et abord de la station de métro Vieux-Port, place Gabriel-Péri (tranche 2) à Marseille (Bouches-du-Rhône). Rapport de diagnostic, Nîmes : Inrap Midi-Méditerranée, 2023, 72 p.

Liste des illustrations

10 Figure 1 : Localisation de l'opération sur la carte IGN 1:250 000. © IGN
10 Figure 2 : Localisation de l'opération sur la carte IGN 1:25 000. © IGN
11 Figure 3 : Localisation de l'emprise sur le cadastre actuel. © cadastre.gouv.fr

35 Figure 4 : Figure 4 : Détail d'une « Carte de Partie de la Baye de Marseille où sont les Isles du Cha[tea]u d'If, de Ratonau, de St Jean où de Pomergue », datée de 1700. © BNF, département Cartes et plans, GE DD-4586
35 Figure 5 : Profil nord-sud du substrat du sommet de la butte Saint-Lazare au boulevard des Dames. © Nicolas Weydert, Inrap
36 Figure 6 : Profil est-ouest du substrat au niveau de l'emprise. © Nicolas Weydert, Inrap
36 Figure 7 : Détail d'une vue cavalière de Marseille par Braun et Hogenberg, publiée en 1545 dans l'ouvrage De praecipuis, totius universi urbibus. Liber secundus. © BNF, département Cartes et plans, GE DD-1606 (71)
37 Figure 8 : Détail du plan de Marseille par Nicolas de Fer, 1705. © BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 224 DIV 1 P 3 D
37 Figure 9 : Détail du plan Razaud, 1743. © BNF, département Cartes et plans, GE C-6863
37 Figure 10 : Détail du Plan géométral de la ville de Marseille et de ses faubourgs de Pierron et Dupuis, 1787. © BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 74 DIV 4 P 19
37 Figure 11 : Détail du cadastre napoléonien, 2e feuille de Saint-Lazare. © BNF
37 Figure 12 : Détail du plan Demarest, 1824. © AC1305505_78FI545_C
37 Figure 13 : Détail du plan de Marseille par Rey, 1866. © AC1305505_78FI470_C
39 Figure 14 : Détail d'une vue aérienne de Marseille, 1924. © ADBdR
40 Figure 15 : Localisation des opérations archéologiques autour de l'îlot Montolieu. © Hugo Guilbert-Hieulle, Inrap
41 Figure 16 : Cartographie de la pollution des terres. © Jauris Dubu, Inrap
42 Figure 17 : Plan général du diagnostic (les altitudes sont en NGF). © Nicolas Weydert , Inrap
44 Figure 18 : La tranchée TR1 vue de l'est. © Nicolas Weydert , Inrap
45 Figure 19 : Log de la tranchée TR1 vu du sud. © Nicolas Weydert, Inrap
45 Figure 20 : Relevé du log de la tranchée TR1. © Nicolas Weydert, Inrap
45 Figure 21 : La tranchée TR2 vue du sud. © Nicolas Weydert, Inrap
46 Figure 22 : Plan des vestiges de la tranchée TR2. © Nicolas Weydert, Inrap
46 Figure 23 : Elévation de la berme orientale de la tranchée TR2 vue de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap
47 Figure 24 : Vue cavalière des cuves au fond de la cave de la tranchée TR2 depuis le nord-ouest. © Nicolas Weydert, Inrap
47 Figure 25 : Vue de détail d'une des cuves de la tranchée TR2. © Nicolas Weydert, Inrap
47 Figure 26 : Vue cavalière des cuves au fond de la cave de la tranchée TR2 depuis l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap
48 Figure 27 : Vue de l'extrémité nord de la cuve orientale, montrant l'arrachement du mur MR2002, le muret MR2003 et le muret MR2012. © Nicolas Weydert, Inrap
48 Figure 28 : La tranchée TR3 vue de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap
48 Figure 29 : Relevé du log de la tranchée TR3. © Nicolas Weydert, Inrap
49 Figure 30 : La tranchée TR4a vue du nord. © Nicolas Weydert, Inrap
49 Figure 31 : La tranchée TR4b vue du sud. © Nicolas Weydert, Inrap
49 Figure 32 : Log de la tranchée TR4a vu de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap
49 Figure 33 : Relevé du log de la tranchée TR4a. © Nicolas Weydert, Inrap
50 Figure 34 : Log de la tranchée TR4b vu de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap
51 Figure 35 : Plan des tranchées TR5, TR6 et TR7. © Nicolas Weydert, Inrap
50 Figure 36 : La tranchée TR5 vue de l'ouest. © Nicolas Weydert, Inrap

52 Figure 37 : La tranchée de fondation du mur MR5002 vue du sud-est. © Nicolas Weydert, Inrap
52 Figure 38 : Détail de la tranchée de fondation du mur MR5002 depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap
52 Figure 39 : Le mur MR5003 vu du nord. © Nicolas Weydert, Inrap
52 Figure 40 : Vue en coupe de la tranchée de fondation et de l'épierrement du mur MR5003 dans la berme sud de la tranchée TR5 depuis le nord. © Nicolas Weydert, Inrap
53 Figure 41 : Relévé de la coupe de la tranchée TR5. © Nicolas Weydert, Inrap
53 Figure 42 : Vue cavalière de la coupe du mur MR5003 depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap
53 Figure 43 : Relevé de la coupe du mur MR5003. © Nicolas Weydert, Inrap
54 Figure 44 : La trace agraire TA5010 depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap
54 Figure 45 : La possible trace agraire TA5008 depuis le nord. © Nicolas Weydert, Inrap
55 Figure 46 : Log de la tranchée TR6 vu du sud, avec à sa base la trace agraire TA6004. © Nicolas Weydert, Inrap
55 Figure 47 : Relevé du log de la tranchée TR6. © Nicolas Weydert, Inrap
55 Figure 48 : La trace agraire TA6004 partiellement fouillée depuis le sud. © Nicolas Weydert, Inrap
56 Figure 49 : La trace agraire TA6006 vue du nord. © Nicolas Weydert, Inrap
56 Figure 50 : La tranchée TR7 vue de l'est. © Nicolas Weydert, Inrap
56 Figure 51 : Vue cavalière des traces agraires de la tranchée TR7 creusées dans le substrat. © Nicolas Weydert, Inrap
56 Figure 52 : Log de la tranchée TR7 vu du sud. © Nicolas Weydert, Inrap
56 Figure 53 : Relevé du log de la tranchée TR7. © Nicolas Weydert, Inrap
57 Figure 54 : Vue zénithale des probable épaulement et amorce de col de bouteille. © Denis Michel, Inrap
57 Figure 55 : Vue zénithale et bulles de gaz de fusion dans la matière. © Denis Michel, Inrap
57 Figure 56 : Bulles de gaz de fusion dans la matière. © Denis Michel, Inrap
59 Figure 57 : Comptages exhaustif de la céramique antique. © Susanne Lang-Desvignes, Inrap
61 Figure 58 : Céramique antique. © Susanne Lang-Desvignes, Inrap
64 Figure 59 : Carte des principaux sites antiques à proximité de l'îlot Montolieu. © Hugo Guilbert-Hieulle, Inrap
66 Figure 60 : Plan de Marseille, «ancienne et forte ville maritime de France, en Provence... «, anonyme, postérieur à 1720. ©BNF, département Cartes et plans, GE D-109
67 Figure 61 : Vue cavalière de Marseille, estampe anonyme, antérieure à 1783. © Musée d'archéologie méditerranéenne
67 Figure 62 : Vue perspective de Marseille, Jacques Maretz, 1631. ©BNF, département Cartes et plans, CPL GE SH 18E PF 71 DIV 3 P 2/1 RES
68 Figure 63 : «Plan géométral de la ville de Marseille et de ses faubourgs, avec le projet d'agrandissement», Pierron et Dupuis, 1787. ©BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 74 DIV 4 P 19

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des us et des structures archéologiques

US	Ensemble	Fait	Sur	Sous	Equi.	Description
1001				1002	2001, 3001, 4001, 5001, 6001, 7001	Substrat stampien marno-gréseux ou poudingue, plus bas au sud-est d'environ 1 m. altéré en surface
1002			1001	1003		Limon sablo-argileux brun moyen avec de rares petits galets
1003			1002	1004		Limon sablo-argileux brun moyen, gravillons et petits galets
1004			1003	1005		Limons ocre-brun avec galets > 3 cm, gravillons, charbons, céramique
1005			1004	1006		Remblais limoneux, galets > 3 cm, gravillons
1006			1005			Remblais de démolition 2024
2001				2018	1001, 3001, 4001, 5001, 6001, 7001	Substrat stampien
2002		MR2002	2015	2016		Mur en blocs de calcaire
2003	CUV2004		2008, 2009, 2010, 2011	2017		Mur septentrional des cuves
2004	CUV2004	CV2004	2008, 2009, 2010, 2011	2017		Cloisonnement de cuve en briquettes
2005	CUV2004	CV2005	2008, 2009, 2010, 2011	2017		Cloisonnement de cuve en briquettes
2006	CUV2004	CV2006	2008, 2009, 2010, 2011	2017		Cloisonnement de cuve en briquettes
2007	CUV2004		2021	2008, 2009, 2010, 2011		Fond des cuves en briquettes
2008	CUV2004	CV2004	2007	2003, 2004, 2005, 2006, 2012, 2019, 2022		Cuvette de décantation en terre cuite
2009	CUV2004	CV2005	2007	2003, 2004, 2005, 2006, 2012, 2019, 2022		Cuvette de décantation en terre cuite
2010	CUV2004	CV2006	2007	2003, 2004, 2005, 2006, 2012, 2019, 2022		Cuvette de décantation en terre cuite
2011	CUV2004	CV2019	2007	2003, 2004, 2005, 2006, 2012, 2019, 2022		Cuvette de décantation en terre cuite
2012	CUV2004	CV2004	2008, 2009, 2010, 2011	2003, 2004, 2005, 2006, 2012, 2019, 2022		Cloisonnement de cuve en briquettes, extrémité est
2013			CUV2004			Démolition contemporaine, contenant débris de verre, tomettes, mallons, briques, tuiles, et déchets

US	Ensemble	Fait	Sur	Sous	Equi.	Description
2014			2018	2015		Remblais
2015		TR2015	2014	2002, 2020		Creusement de la tranchée d'installation de la fondation de mur 2002
2016		TR2015	2002, 2020	CUV2004		Comblement de 2015
2017	CUV2004		2003, 2004, 2005, 2006, 2012, 2019, 2022	2013		Enduit des cuves
2018			2001	2014		Colluvions argileuses
2019	CUV2004	CV2019	2008, 2009, 2010, 2011	2017		Cloisonnement de cuve en briquettes, extrémité ouest
2020		MR2020		2016		Mur nord-sud
2021	CUV2004	CUV2004	2002, 2020	2007		enduit de lissage sur MR2002 et MR2020
2022	CUV2004	CUV2004	2008, 2009, 2010, 2011	2017		Cloisonnement de cuve en briquettes au sud
3001				3002	1001, 2001, 4001, 5001, 6001, 7001	Substrat stampien
3002			3001	3003		Colluvions ocre clair stériles
3003			3002			Remblais contemporains pollués
4001				4007	1001, 2001, 3001, 5001, 6001, 7001	Substrat stampien
4002			4003	4006		Colluvions brun-gris, céram, bronze, monnaies
4003			4004	4002		Colluvions brun moyen, céram et bronze
4004			4007	4003		Colluvions rouge brique, céram, tegulae, imbrices
4005			4006			Remblais pollués en surface, décaissés sur 1 m
4006			4002	4005		Limon argilo-sableux, gravillons et céram moderne
4007			4001	4004		Colluvions brunes stériles sans gravillons
5001				5002, 5003, 5006	1001, 2001, 3001, 4001, 6001, 7001	Substrat stampien
5002		MR 5002	5001	5011		Fondation de mur récupéré, arasée. Orientation : E/O
5003		MR 5003	5006	5011		Tranchée d'installation d'un mur, orientation N/S, fond inégal mais globalement plat. Paroi E verticale, conservée sur 15 cm, entaille les marnes stampiennes. Jonction fond/paroi arrondie. La structure a été coupée à la pelle pour étudier son profil
5004		MR 5004		5005		Mur contemporain N/S, démoli lors de l'ouverture
5005			5004			Remblais contemporains et pollués, couche de tout-venant 2024 en surface

US	Ensemble	Fait	Sur	Sous	Equi.	Description
5006			5012	5003	6002, 7002	Sédiments limono-argileux avec galets coupé par MR5003
5007			5011	5013		Comblement des MR 5002 et 5003, galets de 5 à 20 cm, moellons équarris, abandonné après récup. Présence de tegulae et céram rares
5008		TA 5008				Creusement de trace agraire dans le stampien, sous MR5002 et 5006
5009		TA 5008				Comblement avec galets, argile brun-clair, céram
5010						Creusement de trace agraire dans le stampien
5011			5003	5007		Comblement primaire de la tranchée limon jaune clair, qqs galets entre 2 et 10 cm épars
5012			5001	5006, 5011		Altération stampien gris argilo-sableux
5013			5007	5005		Perturbation récente entamant 5007, visible au sud de 5003
6001					1001, 2001, 3001, 4001, 5001, 7001	Substrat stampien
6002			6001, 6004, 6005, 6006	6007	5006, 7002	Sédiment limoneux argileux brun-rouge moyen, cailloutis, céramique, TCA similaire à 5006
6003						Alignement de galets et petits blocs, similaire à MR5003. Peu étudié car sous l'extrémité ouest de la tranchée 6
6004		TA 6004	6001	6002		Tranchée étroite taillée dans les grès, Trace agraire
6005		TA 6005	6001	6002		Entaille dans le stampien, s'aligne avec 5008, Trace agraire
6006		TA 6006	6001	6002		idem 6004 et 6005
6007			6002	6008		Limon sableux brun moyen à cailloutis
6008			6007	6009		Limon brun ocre moyen à rares cailloutis
6009			6008	6010		Limons sableux brun-moyen à caillouts et petits galets
6010			6009	6011		Remblais hétérogènes à dominante rouge contemporains
6011			6010			Remblai noir contemporain et tout-venant 2024 en surface
7001				7003, 7006, 7007, 7008	1001, 2001, 3001, 4001, 5001, 6001	Substrat stampien, moins d'1 m de prof au N, en pendage vers le S
7002			7003, 7006, 7007, 7008	7005	5006, 6002	Sédiment argilo-limoneux brun à galets
7003			7001	7002, 7004		Creusement de trace agraire dans le stampien

US	Ensemble	Fait	Sur	Sous	Equi.	Description
7004			7003, 7006, 7007, 7008	7005		Sédiment sableux à galets brun clair, remblais contemporains? Présent seulement à l'Ouest
7005			7002, 7004			Remblai contemporain
7006			7001	7002, 7004		Creusement de trace agraire dans le stampien
7007			7001	7002, 7004		Creusement de trace agraire dans le stampien
7008			7001	7002, 7004		Creusement de trace agraire dans le stampien

2. Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique

N°OA patriarche	Fait	N° US	N° objet ou lot	Matière	Obser vations	quantité	Type contenant	n° conte-nant	Etat sani-taire
14532		1003 4002 4003 5007	CER-1003-1 CER-1003-2 CER-4002-1 CER-4002-2 CER-4002-3 CER-4002-4 CER-4002-5 CER-4003-1 CER-4003-2 CER-5007-1 CER-5007-2	céramique		11	Bac plastique format Europe	1	lavé
14532		1004 1005 4002 4003 4004 4006 5006 5007 5009 6002 6004 6005 7002 7008		céramique		200	Bac plastique format Europe	1	lavé
14532		4003 4004		métal	2 monnaies + frag-ments de bronze	5	Bac plastique format Europe	1	en l'état
14532		4002		verre		2	Bac plastique format Europe	1	lavé
14532		5006 5007		os et matières animales		5	Bac plastique format Europe	1	lavé

Mobilier hors céramique antique

US	type	nombre
4002	verre	2
4003	métal	2
4003	monnaie	2
4004	métal	1
4006	fragment de jarre espagnole à décor incisé et couverte verte	1
4006	fragment de bol en faïence valencienne à décor peint bleu	1
5006	os animal	1
5007	os animal	4

Céramique antique - S. Lang

Cf. p. 61

3. Inventaire des documents photographiques

Numéro de photo	Sujet	Vue de	Auteur
D142714-01	TR1	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-02	TR1	Est	Nicolas Weydert
D142714-03	TR1 - Log	Sud	Nicolas Weydert
D142714-04	TR2	Sud	Nicolas Weydert
D142714-05	TR2	Nord	Nicolas Weydert
D142714-06	TR2 - Ambiance	Nord	Nicolas Weydert
D142714-07	TR2 -Vue de la cave	Nord-ouest	Nicolas Weydert
D142714-08	TR2	Sud	Nicolas Weydert
D142714-09	TR2 - Ambiance	Sud	Nicolas Weydert
D142714-10	TR2 - Détail des cuves	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-11	TR2 - Détail d'une cuvette de décantation	Sud	Nicolas Weydert
D142714-12	TR2 - Détail d'une cuvette de décantation	Sud	Nicolas Weydert
D142714-13	TR2 - Détail des maçonneries	Sud-ouest	Nicolas Weydert
D142714-14	TR2 - Berme est	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-15	TR2	Nord	Nicolas Weydert
D142714-16	TR3	Est	Nicolas Weydert
D142714-17	TR3	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-18	TR4a	Nord	Nicolas Weydert
D142714-19	TR4b	Sud	Nicolas Weydert
D142714-20	TR4 Log	Est	Nicolas Weydert
D142714-21	TR4a - Log	Est	Nicolas Weydert
D142714-22	TR4a - Log	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-23	TR4b - Log	Sud	Nicolas Weydert
D142714-24	TR5	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-25	TR5	Est	Nicolas Weydert

Numéro de photo	Sujet	Vue de	Auteur
D142714-26	TR5	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-27	TR5 - MR5003	Nord	Nicolas Weydert
D142714-28	TR5 - MR5004	Nord	Nicolas Weydert
D142714-29	TR5 - TA5008	Sud	Nicolas Weydert
D142714-30	TR5 - MR5002	Est	Nicolas Weydert
D142714-31	TR5 - MR5002	Haut	Nicolas Weydert
D142714-32	TR5 - MR5002	Haut	Nicolas Weydert
D142714-33	TR5 - TA5010	Nord	Nicolas Weydert
D142714-34	TR5 - MR5003	Nord	Nicolas Weydert
D142714-35	TR5 - MR5003	Est	Nicolas Weydert
D142714-36	TR5 - MR5002	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-37	TR5 - MR5003 en coupe	Sud	Nicolas Weydert
D142714-38	TR5 - MR5003 vue cavalière	Sud	Nicolas Weydert
D142714-39	TR5 - Coupe dans la berme sud au niveau de MR5003	Nord	Nicolas Weydert
D142714-40	TR6 - Log	Sud	Nicolas Weydert
D142714-41	TR6 - TA6005	Haut	Nicolas Weydert
D142714-42	TR6 - TA6005	Nord	Nicolas Weydert
D142714-43	TR6 - TA6004	Sud	Nicolas Weydert
D142714-44	TR7	Est	Nicolas Weydert
D142714-45	TR7	Ouest	Nicolas Weydert
D142714-46	TR7 - Log	Sud	Nicolas Weydert
D142714-47	TR7 - Traces agraires	Sud	Nicolas Weydert
D142714-48	TR7 - Traces agraires	Sud	Nicolas Weydert

4. Inventaire des documents graphiques

Nom	Auteur	Type
D142714 - Toit du stampien.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR1 Log.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR2 Log.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR2 Plan.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR3 Log.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR4a Log.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR5 - Coupe MR5003.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR5 Log.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR5 TR6 TR7 Plan.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR6 Log.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable
D142714 - TR7 Log.pdf	Nicolas Weydert	PDF éditable

5. Inventaire des versements au SRA PACA

N°OA Patriarche	Etape de travaux	Type de documentation	Support	format	quantité	Observations	Type contenant	N° contenant
14532	Terrain	Notes manuscrites	CD/DVD ou autre support informatique		1	Cahier de terrain scanné	pochette à rabat	1
14532	Terrain	Photographie	CD/DVD ou autre support informatique		1	Numérique		1
14532	Etude	Inventaires	CD/DVD ou autre support informatique		1	Numérique		1
14532	Etude	Rapport	CD/DVD ou autre support informatique		1	Numérique		1
14532	Résultats	Rapport	Papier	A4	1		pochette à rabat	1

6. Inventaire de la documentation écrite

Cahier de terrain A5, scanné